

OFFICE DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE
OUTRE-MER

RECHERCHE SUR LE CONTACT FORÊT - SAVANE
EN CÔTE D'IVOIRE
ASPECTS ET SIGNIFICATION



BENOUFLA
UN VILLAGE DU CONTACT AU CENTRE-OUEST
DE LA CÔTE D'IVOIRE

J. RICHARD



OFFICE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE OUTRE - MER

CENTRE DE PETIT BASSAM

RECHERCHE SUR LE CONTACT FORET-SAVANE EN COTE D'IVOIRE
ASPECTS ET SIGNIFICATIONS

BENOUFLA : un village du contact au Centre-Ouest
de la Côte d'Ivoire

Jacques RICHARD

Octobre 1969

S O M M A I R E

| | Page |
|--|------|
| AVANT PROPOS | 1 |
| <u>LE CADRE REGIONAL</u> | 3 |
| - Milieu naturel | |
| A - Les données physiques | 3 |
| - le relief | 3 |
| - le climat | 3 |
| - la végétation | 3 |
| - les sols | 4 |
| B - Le contact forêt-savane | 4 |
| - le paysage et ses variations locales | 5 |
| - les facteurs explicatifs | 5 |
| - Milieu humain | |
| A - Quelques données historiques | 7 |
| B - Caractères du peuplement actuel et contact forêt-savane | 8 |
| - Conclusion | 11 |
| <u>BENOUFILA: UN VILLAGE DU CONTACT FORET-SAVANE</u> | 12 |
| Présentation du village | 13 |
| Le cadre naturel de Benoufla: un milieu de contact | 14 |
| I - Le système agricole | 19 |
| A - Les cultures de forêt | 19 |
| 1. L'agriculture de plantation | 19 |
| 2. Les jeunes plantations | 23 |
| 3. Les champs de forêt | 26 |
| B - Les cultures de savane | 27 |
| II - Les exploitations agricoles | 30 |
| A - La taille des exploitations | 30 |
| B - La taille des exploitations et les cultures pratiquées | 30 |
| C - La structure démographique des exploitations . | 32 |
| D - Les types d'exploitations | 37 |

CONCLUSION CRITIQUE

| | |
|--|----|
| - Critique des conditions de travail | 44 |
| - Critique des méthodes | 45 |

*

* *

COTE D'IVOIRE
CARTE ADMINISTRATIVE



8° 6° 4°

10°

8°

6°

8° 6° 4°

A V A N T - P R O P O S

Objectifs de l'étude

Arrivé en Côte d'Ivoire pour participer à une étude pluridisciplinaire du contact forêt-savane à laquelle collaboraient deux géomorphologues, un pédologue et un botaniste, notre travail devait comprendre les deux phases suivantes:

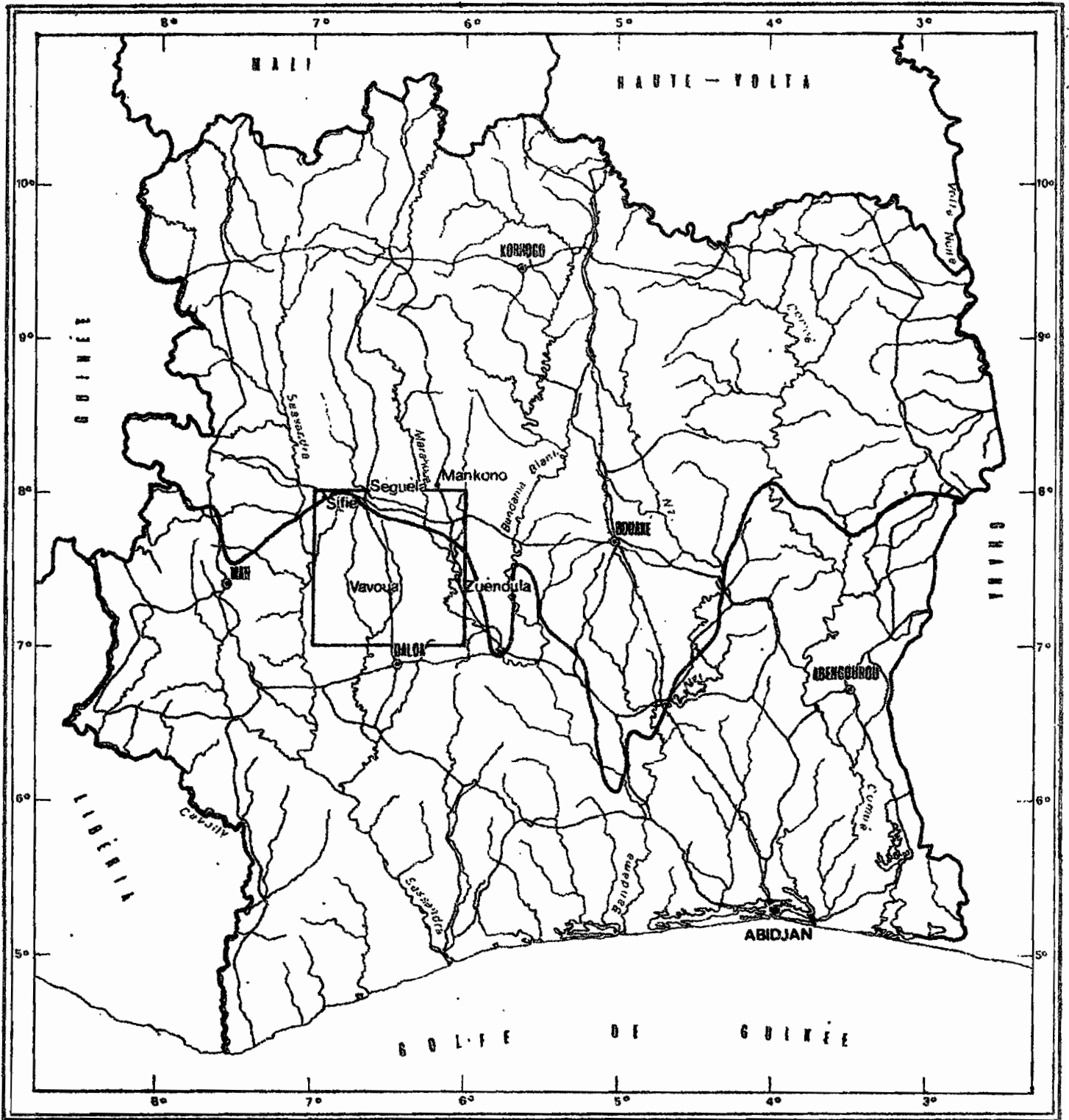
- établissement de l'histoire du peuplement de la région enquêtée, ceci devant déboucher sur une carte à superposer sur la configuration actuelle du contact afin de déterminer l'éventuelle influence anthropique sur celui-ci;
- étude des formes actuelles d'adaptation de l'homme à ce milieu de contact.

Choix de la région et composition de l'équipe:

Selon le programme de travail de l'équipe interdisciplinaire sur le thème contact forêt-savane, nous citons: "il faut en premier lieu tenir compte du programme personnel de chacun des chercheurs. Ceci suppose que les transecte (instrument d'analyse privilégié des naturalistes) soient installés dans les régions concernées par les recherches personnelles". Comme le géographe humain n'avait pas de programme défini à l'avance au moment de la composition de l'équipe il n'a pu intervenir dans le choix du terrain et de ce fait les facteurs anthropiques n'ont guère été pris en considération.

En somme la composition de l'équipe, quatre chercheurs naturalistes déjà engagés dans des recherches personnelles et un géographe humain débutant, a pesé sur le choix du terrain comme elle pèsera sur l'orientation de l'étude. Finalement la région retenue située au Centre-Ouest de la Côte d'Ivoire correspond à la Sous-Préfecture de Vavoua.

LE CADRE REGIONAL



Echelle = 1:4000000



CARTE DE SITUATION

— Limite Forêt et Savane

MILIEU NATUREL

A - Les données physiques

Relief:

Le substratum géologique de la région de Vavoua est composé de trois grands types de roches:

- des granites lencocrates appelés autrefois granito-gneiss qui couvrent la plus grande partie du territoire;
- des schistes argileux que l'on trouve sous forme de deux bandes alignées Nord-Nord Est, Sud - Sud Ouest;
- des roches vertes.

Le relief de pénéplaine constitué de plateaux monotones à une altitude moyenne de 200m. est disséqué par un réseau hydrographique très ramifié et interrompu au Nord-Ouest par la barre de roches vertes birimiennes des Monts Goma.

Le climat:

La région de Vavoua est située dans la zone intermédiaire entre les climats subéquatoriaux à deux saisons des pluies et les climats tropicaux à une seule saison des pluies: d'ouest en Est la saison sèche s'allonge et les précipitations diminuent:

- à l'ouest le climat correspond au subéquatorial Attiéen de G. Rougerie et au Guinéen forestier d'Aubreville. Il tombe en moyenne 1310mm par an. Son originalité est d'être une des variétés de climat qui connaissent les plus grandes pluviosités d'Août. Sa distinction est plus aisée à établir avec les climats de savane qu'avec ceux de forêt.
- Plus à l'Est, vers la Marahoué la saison sèche s'allonge, dure quatre mois consécutifs, du début Novembre à la fin Février, les pluies se répartissent de Mars à Octobre avec deux maxima en Mai-Juin et Sept.- Octobre; entre les deux en Juillet et Août la pluviosité est en légère baisse mais ce n'est pas à purement parler une saison sèche. C'est le climat subéquatorial Baouléen de G. Rougerie ou savano-guinéen d'Aubreville.

La végétation:

Le domaine d'étude est situé dans la région de mosaïque forêt-savane du domaine Guinéen. D'après la carte de la végétation de la Côte-d'Ivoire la forêt est définie comme dense humide semi-décidue à Aubrevillea Kerstingii et Khaya grandifoliola, et la savane comme appartenant au grand

groupe des savanes préforestières à Panicum phragmitoides.

Le schéma de distribution de la végétation par rapport à la topographie est assez classique: forêt-galeries indiquant la présence de marigots, îlots forestiers parfois importants localisés sur les plateaux, et savanes dont la composition floristique et la densité de la strate arborescente varient fortement suivant qu'elles occupent des positions de pentes ou bas-fonds. Au total un paysage végétal qui semble peu dégradé au regard d'autres régions de contact en Côte d'Ivoire: l'homme délaisse les galeries forestières, s'intéresse surtout aux forêts sommitales où des traces anciennes de cultures peuvent être reconnues (un vieux manguiier, quelques palmiers à l'huile, du manioc envahi d'espèces rudérales et forestières.)

Les sols:

Du point de vue pédologique il y a opposition entre des sols profonds gravillonnaires argileux, généralement cuirassés dans la zone de forêt dense et des sols rajeunis beaucoup plus sableux avec seulement des îlots argileux gravillonnaires dans la zone de mosaïque.

- 1.- Plus précisément dans la zone de forêt dense on trouve:
 - en plateau; des sols argileux gravillonnaires plus ou moins cuirassés
 - sur pente des sols colluvionnés argileux à sableux en surface, non gravillonnaires;
 - en bas-fond de vastes épandages sableux plus ou moins argileux. Ce schéma est légèrement modifié lorsque l'on passe d'une formation géologique à une autre. En particulier les sols sur schistes sont plus cuirassés que les sols sur granites.
2. Dans la zone de mosaïque l'opposition schiste-granite est plus marquée:
 - sur schistes on retrouve sensiblement la même chose que précédemment;
 - sur granites on a en sommet des sols gravillonnaires argilo-sableux assez peu profonds avec apparition d'altération proche de la surface; sur pente des sols sableux souvent gravillonnaires moyennement profonds avec de nombreux affleurements; en position de bas de pente des sols sableux non gravillonnaires souvent indurés en profondeur; des bas fonds étroits à sols hydromorphes sableux.

B - Le contact forêt-savane (voir carte de la végétation)

La zone étudiée constitue une frange d'une vingtaine de kilomètres de profondeur qui sépare le domaine guinéen de la forêt dense humide semi-décidue, parsemée de clairières de défrichement et de savanes de bas-fonds, occupant le coin Sud-Ouest de la feuille, du domaine soudanais de la forêt claire et de la savane arborée, occupant le coin Nord-Est.

La transition de la forêt à la savane entre la Sassandra et la Marahoué se fait selon une orientation Nord-Nord Ouest/Sud-Sud Est. Caractéristique de la branche Ouest du V Baoulé la limite entre les deux milieux est un contraste "ménagé" par opposition à la branche Est au contact plus franc. La forêt s'effrite peu à peu et on a une interpénétration des deux formations écologiques. Sur les photographies aériennes on observe un paysage de mosaïque, des savanes relativement boisées parcourues de forêts-galeries et parsemées d'îlots forestiers sommitaux.

1 - Le paysage et ses variations locales:

Cette allure générale du contact revêt cependant localement des aspects variés. Ainsi peut-on distinguer d'Ouest en Est trois types de paysages.

- a. Au Nord-Ouest, entre Sifié et Séguela, l'interpénétration de la forêt et de la savane se fait selon une direction méridienne.

On a une coulée médiane de savane entre deux avancées de forêts. La bande forestière située à l'Ouest s'amincit et s'effiloche, pénétrée par de nombreuses digitations de savane.

La bande Est, par contre, a un aspect plus compact.

- b. Entre cette zone et la Marahoué, de part et d'autre de l'axe Séguela-Vavoua, à la hauteur de la localité de Goulaouéla, on a un second type de contact. La transition consiste en une imbrication d'îlots forestiers discontinus, soit très découpés soit plus massifs, dans une savane très ramifiée. C'est le contact mosaïque avec une répartition équilibrée des deux milieux.

- c. Enfin entre Goulaouéla et Béziaka le contact devient plus linéaire selon une orientation Nord-Ouest/Sud-Est mais il est interrompu dans sa partie centrale par une remontée brutale de la forêt vers la Marahoué: des îlots forestiers de forme allongée s'égrennent suivant deux lignes parallèles de direction Sud-Sud Ouest/Nord-Nord Est.

2 - Les facteurs explicatifs:

Il ne semble pas que des facteurs d'ordre climatique puissent expliquer ces variations locales dans la physionomie du contact. En effet il y a peu de contraste entre les stations de Vavoua et de Séguela, respectivement situées de part et d'autre de la zone de transition. Il tombe à Vavoua 1.310mm. d'eau en cinq mois et demi, et 1.352mm. à Séguela en cinq mois.

Quels sont alors les facteurs déterminant les variations locales?

- a. Au Nord-Ouest la coulée médiane de savane correspond très exactement à la chaîne de roches vertes des Monts Goma qui surgissent à 400 m.

et plus d'altitude au milieu de la forêt suivant une direction Nord-Sud, et constituent une importante ligne de partage des eaux. Sur ces formations, en effet, se sont développés des sols argileux de type montmorillonite qui ne permettent pas une bonne alimentation hydrique des formations végétales. Ce sont donc des sols peu propices à l'établissement d'un couvert forestier.

De part et d'autre de ces roches vertes la forêt s'est développée sur des roches granitiques à sols rouges argileux gravillonnaires cuirassés. Mais comment expliquer la différence d'aspect à l'Ouest et à l'Est des Monts Goma?

- A l'Ouest l'allure très disséquée de la forêt est due à l'action de l'érosion régressive du réseau hydrographique tributaire de la Sassandra très proche. Cette érosion attaque les plateaux aux forêts sommitales, appauvrit les sols en particules argileuses, et entraîne la constitution de sols de pente beiges colluvionnés sableux à sablo-argileux qui ne peuvent supporter que de la savane.
 - A l'Est, on trouve une des surfaces les plus calmes de la feuille. Préservée du niveau de base de la Sassandra par les Monts Goma et très éloignée de celui de la Marahoué, elle correspond au haut bassin de la Lobo qui, après avoir coulé sur une faible pente vers le Sud pendant près de 200 kilomètres, se jette dans la Sassandra. La faiblesse de l'attaque de ce réseau hydrographique très lâche explique l'aspect plus compact de la forêt.
- b. Au type de mosaïque correspond la conjonction de deux phénomènes d'ordre lithologique et topographique.

D'une part, cette zone est cartographiée par les géologues comme une poche de granite intrusif. L'apparition d'inselbergs et de nombreux affleurements de la roche mère révèlent la proximité du soubassement rocheux. Les sols y sont peu profonds et plus sableux.

Par ailleurs ces sols fragiles sont d'autant plus sensibles à l'érosion qu'ils se situent dans une zone de confluence de deux importants marigots qui, ensuite, s'écoulent vers Miniouré suivant un tracé bien souligné par un couloir de savane.

Sur ces sols moins favorables à la forêt, cette dernière ne subsiste que sur quelques plateaux préservés.

Plus à l'Est, la forêt s'émiette, très entamée par des affluents de la proche Marahoué.

- c. Enfin la remontée de la forêt selon deux lignes parallèles Sud-Sud Ouest/Nord-Nord Est coïncident avec les deux bandes schisteuses que j'ai mentionnées dans la description générale de la région. Leurs sols favorisent l'extension de la forêt vers le Nord.

*
* *

Les deux grandes anomalies dans la configuration du contact, à savoir la profonde pénétration de la savane dans la forêt au Nord Ouest de la feuille, et celle de la forêt dans la savane au Sud-Est, sont directement en rapport avec des faits d'ordre lithologique. A la première correspond une barre de roches vertes, à la seconde une avancée schisteuse. Hormis ces deux exceptions la forme la plus courante, la mosaïque, semble être le résultat de l'action d'un réseau hydrographique dense et très ramifié (voir sa carte) sur une formation originelle de glacis cuirassés qui se seraient développés sur toute la région à partir du massif de roches vertes des Monts Goma, selon Mr. Latham pédologue de l'équipe.

En définitive et de façon schématique la feuille de Séguéla recoupe trois grandes zones morpho-végétatives selon une orientation Nord-Ouest/Sud-Est:

- Au Nord-Est le domaine des savanes guinéennes.
- Au Sud-Ouest le domaine de la forêt dense humide semi-décidue.
- Entre les deux, une bande de transition caractérisée par une mosaïque végétale et une interpénétration variable des deux formations précédentes. Les variations de détail dans cette mosaïque se calquent sur les mailles plus ou moins lâches d'un micro-réseau hydrographique.

*
* *

MILIEU HUMAIN

De peuplement récent, la région étudiée est essentiellement occupée par l'ethnie Gouro qui se répartit indifféremment entre les deux milieux naturels de la forêt et de la savane. Cette homogénéité ethnique présentait un intérêt particulier dans le cadre de l'étude des modes d'adaptation à des milieux écologiques différenciés.

A - Quelques données historiques.

Dans la plupart des cas, les Gouro enquêtés connaissent mal leur origine et se disent autochtones. Mais à présent, avec les études de Tauxier, Moillassoux et Delus-Chiva, il semble bien établi qu'ils sont originaires de la région de Touba; cependant il nous a été dit dans quelques villages que le berceau de l'ethnie aurait été situé en Haute Volta. Cette hypothèse

qui avait été retenue par Gastaing (cité par Tauxier) a été très vite abandonnée et selon un chef de canton elle serait due au souvenir d'une ancienne migration vers le Nord. En fait on retrouve la trace des Gouro dans les régions de Touba et de Séguéla. Ils entretiennent avec les Yacouba une vague parenté à plaisanterie et possèdent certains vocables communs; ils s'en seraient séparés par suite d'une querelle au sujet d'un rapt de femme (?). Nous n'avons pu obtenir plus de précision.

Au XVIII^e. siècle ils occupent la région de Vavoua, Séguéla et peut être Daloa. Puis, on ne sait quand, ils entreprennent une grande migration vers l'Est et le Nord-Est pour s'installer vers Bouaké. Refoulés par les Baoulé, ils s'installent alors définitivement entre le Bandama et la Sassandra.

D'après Mme A. Deluz-Chiva les tribus de Vavoua sont des résidus laissés en arrière par la grande vague de migration vers l'Est. Leurs derniers déplacements seraient de courte amplitude et peu mémorisés. Les traditions historiques sont quasi inexistantes.

B - Caractères du peuplement actuel et contact forêt-savane.

Avec 7.200 km² la Sous-Préfecture de Vavoua est parmi les plus vastes de Côte d'Ivoire et par le nombre d'habitants, 27.000, une des moins peuplées avec une densité de 4 h/km².

La population de la Sous-Préfecture est répartie en trois cantons correspondant aux ethnies Gouro, Kouya et Niédeboua, qui représentent respectivement 60,20 et 10% de la population totale. Les 10% restant, baptisés population non autochtone, sont constitués de Dioula, Baoulé, Wobé et Mossi.

. Plus de la moitié de la population est située en zone forestière où la taille moyenne des villages excède 300 habitants. Y sont localisés les Kouya, les Niédeboua et un peu plus de la moitié des Gouro.

. Dans la zone de savane occupée par des Gouro l'habitat est plus dispersé et la taille moyenne des villages avoisine 200 h.

Y a-t-il des corrélations entre la répartition actuelle de la population et les différents types de contact? examinons la carte de la population superposée sur la carte des formations végétales.

- 1 - Au Nord-Ouest, le contact correspondant aux Monts Goma est assez significatif en tant qu'il sépare deux ethnies, les Gouro et les Malinké, de façon très nette. Il constitue une sorte de no man's land inhabité. Mais ce vide est surtout la prolongation du désert humain qui jalonne sur près de 200 km. le cours moyen de la Sassandra. Ce phénomène, est à mettre en rapport avec l'inhospitalité des rives des cours d'eau. Il nous a été confirmé à plusieurs reprises que cette région n'avait jamais été habitée. Très giboyeuse, elle est simplement parcourue par des chasseurs clandestins

qui évacuent leurs prises sur la ville de Man.

Au Sud de la route Vavoua-Miniouré l'occupation humaine du milieu forestier apparaît sous forme de clairières de défrichement souvent jointives à des savanes de bas-fonds, ce qui pose un problème. Nous pensons que les villages se sont installés en priorité dans les zones herbeuses pour mieux attaquer la forêt à partir d'un espace dégagé. Il semble que les savanes incluses, édaphiques, peuvent être considérées comme des supports de peuplement.

- 2 - Dans la partie centrale du contact, définie comme mosaïque, seule la frange Nord de la transition est l'objet d'un peuplement dense et continu. Elle correspond à l'avancée méridionale des Malinké. On retrouve là un exemple de ce que Meillassoux avait remarqué de l'autre côté de la Marahoué, c'est-à-dire une bande de population dense s'interposant entre la forêt et la savane plus pour des motifs d'ordre marchand que pour bénéficier de conditions strictement écologiques.

Ce contact fait presque figure à l'heure actuelle de frontière ethnique entre les Malinké et les Gouro; il n'y a pas d'interpénétration entre les deux populations. Cependant la répartition actuelle du peuplement ne peut faire préjuger en rien de la situation ancienne. D'après les renseignements recueillis il semble que la mosaïque située de part et d'autre de la route à la hauteur de Goulaouéla ait été dépeuplée par des déplacements forcés sur l'axe Séguéla-Vavoua. La cartographie qui laisse apparaître des taches nombreuses de défrichement corrobore ces dires bien que, confrontée avec des observations sur le terrain, elle semble avoir surestimé les actions anthropiques. On a par contre vers Miniouré des traces d'une occupation récente avec une grosse tache de forêt dégradée qui correspond à l'ancien Miniouré, regroupé sur une route.

- 3 - La troisième zone montre une concentration de la population sur les bandes de schistes recouvertes de forêt, au milieu d'un espace vide.

*

* ; *

Si la zone de transition ne semble pas être particulièrement attractive il s'agit d'une évolution récente. Autrefois, entre Séguéla et Zuénoula, parallèlement au contact s'étendait une zone marchande particulièrement privilégiée. La pénétration française, le développement des voies de communication et enfin l'économie de plantation ont bouleversé l'ancien mode de distribution de la population.

Il faut cependant noter l'importance du peuplement Malinké au Nord du contact. Ces anciens villages ne se sont pas regroupés sur la route Séguela-Gongasso mais ils se sont stabilisés dans une position qui leur permet de pratiquer encore la culture du café, donc pour une tout autre raison qu'autrefois où cette implantation correspondait à un réseau traditionnel de marchés.

A l'heure actuelle la concentration généralisée de la population le long de tous les axes de circulation carrossables tend à effacer toute différenciation dans le mode de peuplement entre la forêt et la savane. Ce mouvement de population, obligatoire avec les débuts de la colonisation se fait à présent spontanément devant les facilités d'évacuation de la production agricole. Il s'accompagne d'un désintérêt croissant pour la savane, dans la région de transition, qui a perdu ses anciens privilèges de zone marchande. La primauté accordée au milieu forestier se reflète d'ailleurs dans la densité et la viabilité du réseau routier situé en forêt.

*

* *

C O N C L U S I O N

Au regard de toutes ces données comment notre travail s'est-il organisé?

. La première tâche consistant à reconstituer l'histoire du peuplement, nous avons tenté de recueillir des renseignements en consultant les archives disponibles sur la région. Cette démarche aboutit à un constat d'absence de documents. Les avatars administratifs de Vavoua n'ont pas permis la conservation de renseignements écrits. Après avoir été créé en 1909, le poste administratif est supprimé en 1919, ouvert en 1921, fermé en 1925, de nouveau ouvert en 1930 pour sept ans; l'installation définitive ne s'effectuera qu'en 1950. Pendant ces longues périodes de sous-administration les archives ont eu le temps de s'égarer. Aux anciennes subdivisions dont dépendait Vavoua il n'a pas été possible d'obtenir de meilleurs résultats.

. Ensuite, nous avons voulu recueillir les traditions historiques par voie d'interviews en nous rendant dans les chefferies et différents villages. Or ces populations ont peu mémorisé leurs déplacements et surtout le recueil et l'interprétation de telles données sont plus de la compétence d'un historien ou d'un ethnologue. En outre, à plusieurs reprises, nous avons retrouvé le passage d'Ariane Deluz-Chiva qui, en reconstituant des généalogies, avait abordé le problème du peuplement; ces données auraient fait l'objet d'un troisième cycle dont nous n'avons pu obtenir la communication.

Ainsi ces premières recherches de reconstitution de l'histoire de l'occupation humaine de la région de Vavoua, qui devaient être du plus haut intérêt pour compléter les travaux écologiques ont du être abandonnées. Nous avons donc du renoncer à l'étude du premier aspect du thème de recherche à savoir les relations entre l'histoire du peuplement et le milieu écologique pour nous consacrer au second aspect, l'utilisation du milieu de contact dans le cadre d'une communauté villageoise.

Le choix du village dans la zone de contact a été fait avec la collaboration des membres de l'équipe; il s'est porté sur un village Gouro: Bénoufla.

BENDUFLA : UN VILLAGE DU CONTACT FORET-SAVANE

Présentation du village

Bénooufla, village de 138h., est situé à une quarantaine de kilomètres de Vavoua dans la partie Nord-Est de la Sous-Préfecture, à proximité d'une route qui dessert les villages de la frange forestière. Cette voie de communication médiocrement entretenue est impraticable en saison des pluies.

Sis en limite de Sous-Préfecture, le village est relié au grand axe Vavoua-Zuénoula par une excellente piste carrossable toute l'année qui aboutit à Zanzra, gros village où se tient un marché hebdomadaire très important. Par ce fait Bénooufla est plus tourné vers Zuénoula que vers Vavoua. Aucun service régulier de transport ne touche le village; seuls en période de traite les camions des collecteurs viennent chercher le café.

Bénooufla fait partie d'un ensemble de quinze villages, échelonnés sur une mauvaise piste, qui constituent la tribu Gottron dont la chefferie est Gouétifla. Les limites avec les établissements voisins sont très imprécises et les habitants peuvent cultiver librement sur les terres étrangères.

Le village est établi en savane, sur une légère éminence à proximité d'un marigot permanent qui fournit une eau laiteuse "riche" en vers de guinée; cette maladie, présente dans toute la région, affecte fortement la population et entraîne de nombreuses incapacités de travail. De création récente, approximativement quarante ans, Bénooufla est issu d'un regroupement forcé sur une piste de deux anciens villages: Zaoulifla et Bénooufla. Ces derniers se trouvaient en pleine forêt et d'après les explications données cette localisation était due à l'état général d'insécurité qui régnait en pays Gouro. Les tribus se faisaient continuellement la guerre et seule la forêt offrait un abri sûr.

Aucun alignement, aucune orientation dans la disposition des cases qui sont en majorité rondes, le crépissage en ciment et le toit de tôle sont rares. Les ba ou abris communautaires sont de préférence à la périphérie du village et le wiblizā, grande case à palabres, au centre.

Deux qoniwuo ou segments de lignage composent le village; chacun d'entre eux constituaient l'un des deux anciens villages. Ils n'occupent pas d'espace bien défini. Les regroupements lignagers apparaissent au moment des repas collectifs. De même que le village est formé de deux segments de lignage, de même le territoire villageois est divisé en deux unités ayant chacune à leur tête un trezā ou chef de terre. Mais l'abondance de terre, son exploitation temporaire et les structures sociales de type communautaire créent un régime foncier sans appropriation du sol. De façon générale la terre est à la disposition de tous, elle n'est jamais

refusée même aux étrangers, ce que montrent les implantations récentes d'immigrés Baoulé à la périphérie du village.

Le cadre naturel de Bénoufla: un milieu de contact.

(voir les cartes au 1/50.000è. des formations géologiques et végétales)

Cette partie peut être traitée à travers la description de deux transects situés à proximité du village et tracés sur les deux formations géologiques constituant le substratum du territoire de Bénoufla, schistes et granites. Les lignes qui suivent ont été rédigées avec la participation de Mr. Latham, pédologue, et Mlle. Dugerdil, botaniste. Les chaînes de sols et les formations végétales ont été retrouvées par sondage sur les zones cultivées du village.

1 - Transect sur schistes: situé au Sud de Bénoufla à proximité de la route de Zanzra.

a. Pédologie:

- En plateau, sous forêt dense humide semi-décidue, un sol brun rouge argileux gravillonnaire dans lequel on trouve de nombreux blocs de cuirasse; ce sol est induré à 60 cm. Il correspond à un sol ferrallitique remanié induré sur matériaux schisteux.

- Un ressaut cuirassé avec de la cuirasse ferrugineuse affleurante.

- Sous le ressaut, sous végétation forestière, un sol brun rouge argileux profond qui tend à s'indurer à 1,50m. C'est un sol ferrallitique remanié colluvionné modal sur schistes.

- A quelques mètres de la lisière, sous végétation de savane boisée et de plantes héliophiles de forêt, un sol ocre gravillonnaire argilo-sableux induré à faible profondeur, dénommé sol ferrallitique remanié induré sur schistes.

- En bas de pente sous savane herbeuse, un sol gris taché de rouille, sablo-argileux, gravillonnaire à faible profondeur, dénommé sol hydromorphe minéral à gley lessivé sur schistes.

- En forêt-galerie des sols hydromorphes sableux.

Au point de vue agronomique:

- les sols ferrallitiques remaniés modaux des plateaux sont assez peu utilisables. Cette terre appelée "treti" (=terre à gravillons) est peu cultivée, quelques pauvres caféières peuvent y pousser.

- Les sols ferrallitiques remaniés colluvionnés modaux sont par contre fertiles. Ils constituent le "gottin" (=terre rouge) des Gouro et la majeure partie des cultures s'y trouvent localisées. Leur réserve hydrique est faible et les cultivateurs ont remarqué qu'en année sèche les cultures vivrières s'y développent difficilement; ce fut le cas en 1969

avec une sécheresse exceptionnelle qui provoqua la destruction de toutes les plantes alimentaires.

- Les sols ferrallitiques remaniés indurés et les sols hydromorphes de bas-fonds, peu fertiles, ne sont pas utilisés.

b. Végétation:

Ce transect sur schiste présente quatre parties bien distinctes qui correspondent généralement aux types de sols précédents.

- La forêt de type dense humide semi-décidue est formée de quelques gros arbres seulement et d'innombrables arbustes, arbrisseaux, buissons et lianes.

- La lisière qui lui fait suite est très large puisqu'à 60m de la forêt proprement dit, au milieu des hautes Andropogon Macrophyllus, des espèces sciaphiles comme Harrisonia abisrinica ou Paulinia pinnata, voisinement encore avec des plantes de savane: Piliostigma thonningii, Terminalia glaucescens, etc... Sur d'anciennes termitières ou sous l'ombrage de larges Ficus vallischoodea se développent toute une série de plantes de lisière.

- Assez soudainement les arbustes disparaissent du paysage pour être remplacés par des buissons qui parsèment très pauvrement le vaste bas-fond hydromorphe de ce transect. Dans un tapis de graminées hydrophiles et de cyperacées, de petits Nauclea latifolia, quelques Hymenocardia acida et Bridelia ferruginea tentent de survivre.

- La végétation change graduellement au fur et à mesure que la pente augmente et que les sols deviennent moins hydromorphes. Les buissons sont plus nombreux, des Cochlospermum planchonii se mêlent aux autres plantes citées, des arbustes de deux à trois mètres apparaissent et un peu plus loin la savane arbustive fait place à une savane arborée. Des Terminalia glaucescens de 8 à 10m dominent des Piliostigma thonningii, des Bridelia ferruginea, des Crossopterix februfiga, etc...

2 - Transect sur granites: situé au Sud-Sud Est de Bénoufla, à proximité de la route de Zanzra.

a. Pédologie:

- En sommet de colline, sous forêt dense humide semi-décidue, un sol ocre argilo-sableux peu profond (altération à 85cm). Il est classé dans les sols ferrallitiques faiblement rajeunis, faiblement appauvris.

- En position de haut de pente, à quelques mètres de la lisière, sous savane arborée un sol semblable moins profond.

- En position de pente sous savane arbustive, un sol beige sableux gravillonnaire sur 1,50m, classé sol ferrallitique remanié eluvié.

- En position de bas de pente à bas-fond sous savane herbeuse, un sol beige gris sableux, classé hydromorphe minéral à gley de profondeur ou d'ensemble.

Au point de vue utilisation:

- les sols faiblement rajeunis, faiblement appauvris de sommet à haut de pente ont des caractéristiques agronomiques assez favorables. Ces sols appelés "nienetre" (=terre noire) en Gouro sont utilisés pour les plantations caféières et les cultures vivrières; moins fertiles que le "gottin" ils sont plus faciles à travailler, moins affectés par la sécheresse.

- Les sols ramaniés eluviés sont médiocres et ne supportent que de rares cultures de manioc et d'arachide.

- Les sols hydromorphes de bas-fonds sont parfois utilisés en riziculture; il faut cependant noter leur faible extension.

b. Végétation :

Comme précédemment ce transect sur granite est tracé entre un îlot forestier de plateau et un bas-fond. Mais ici le bas-fond est occupé par une forêt galerie et la savane de pente est bien différente de celle sur schistes.

- A la forêt fait suite un zone de lisière floue caractérisée par un important peuplement d'Aframomum sceptrum et une forte densité d'espèces de savane de grande taille abritant des buissons sciaphiles. Les graminées sont encore plus nombreuses.

- Puis sur toute la pente s'est installée une savane à Lophira lanceolata dispersés vers le haut, plus nombreux vers le bas, accompagnés de Cochlospermum planchonii abondants. A côté de ces deux espèces caractéristiques d'un sol bien drainé croissent les essences typiques de la savane guinéenne. Quelques rares arbres dépassent 10m.; la majorité forme une strate arbustive entre 2,50m. et 6m.

- Un peu avant la galerie forestière une bande de savane herbeuse sans aucun arbuste marque la transition entre la fin de la savane arbustive et la galerie à Uapaca togoensis et Raphia.

*

* *

Le cadre naturel de Bénoufla se présente donc sous forme de longs rubans forestiers recouvrant les sommets des plateaux, séparés des forêts-galeries des bas-fonds plus ou moins larges, par des savanes de pente. La

différence de végétation entre les deux transects pourtant peu éloignés l'un de l'autre montre bien la complexité de cette zone de mosaïque: en effet, outre l'allure découpée de la forêt et de la savane, cette dernière peut prendre des aspects très divers suivant sa position topographique, géologique et pédologique. Quant à l'utilisation par l'homme de ce milieu, les sols les plus fertiles seront les plus recherchés: ainsi la plupart des cultures seront localisées d'une part sur schistes et d'autre part sous forêts; a priori l'influence anthropique s'exerce sur le milieu forestier.

*

* *

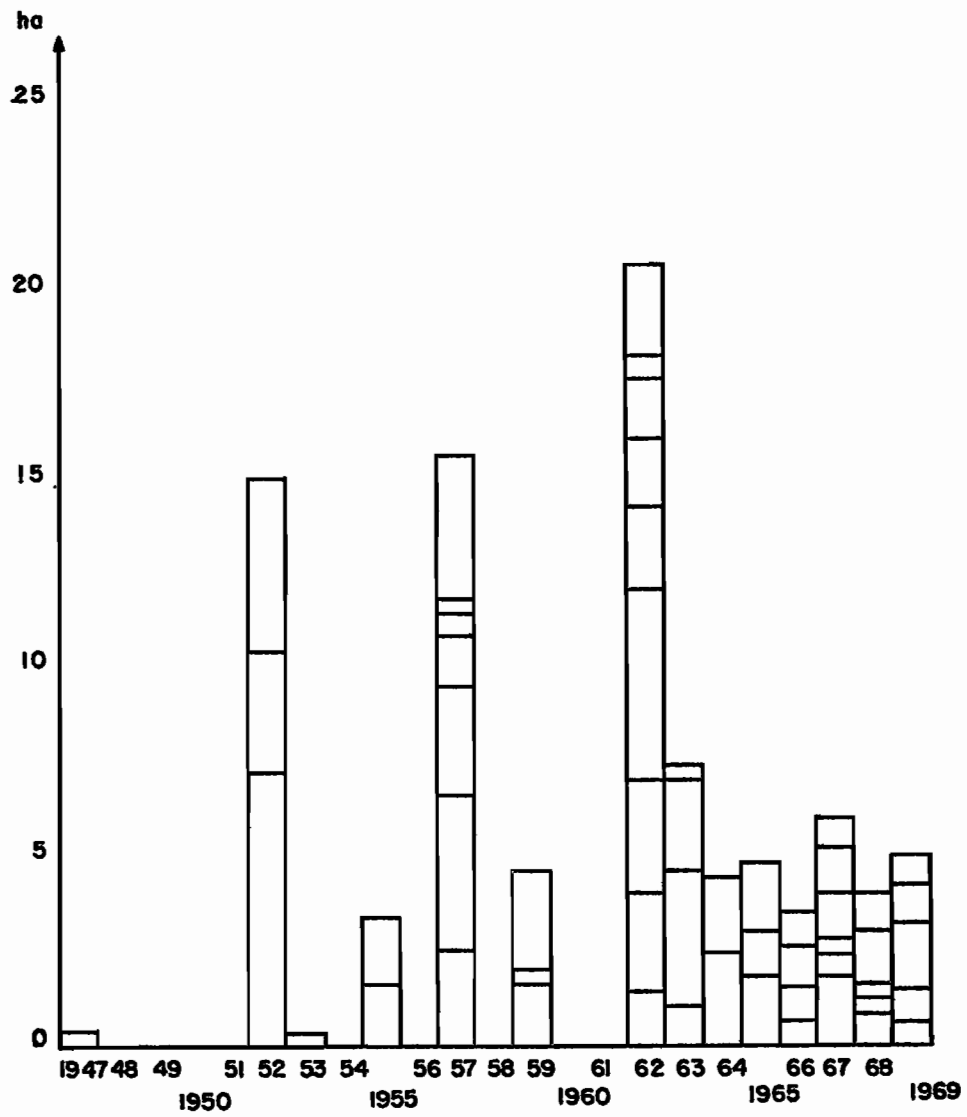
LA VIE AGRICOLE

Comment les Gouro de Bénoufla installés dans cette zone de mosaïque tirent-ils parti de cette situation? La meilleure façon de répondre à la question était pour nous de faire un bilan de l'activité agricole en y déterminant la part respective prise par les deux formations végétales en contact. Il doit être entendu que nous n'avons pas fait une monographie de type "terroir" car nous avons voulu nous restreindre aux questions ayant un rapport direct avec le thème de recherche.

- Nous avons d'abord fait le relevé de toutes les parcelles pour voir leur répartition entre la forêt et la savane; nous avons étudié les cultures vivrières et commerciales ainsi que les techniques agricoles. Ainsi pouvait être vue la façon dont les villageois utilisaient les deux milieux; ceci nous amenait à caractériser le système agricole adopté et mis en œuvre par les agriculteurs de Béounoufla.

- Puis au niveau des exploitations nous avons tenté de discerner les facteurs susceptibles d'expliquer l'utilisation actuelle de ce milieu.

AGE ET SUPERFICIE DES PLANTATIONS DE BENOUEFLA



(1) un trait horizontal delimité une plantation

I - LE SYSTEME AGRICOLE

Plus de 95% des 102,78 ha, cultivés à Bénoufla le sont en forêt alors que la distribution des terres cultivables du territoire villageois (120 km²) entre les deux milieux de la forêt et de la savane se fait à l'avantage de cette dernière: 40% de forêt, 60% de savane. Cette disproportion pose deux problèmes:

- Celui du rôle respectif des deux types de cultures dans le système agricole actuel: les cultures de savane sont-elles résiduelles ou fonctionnelles c'est-à-dire complémentaires de celles pratiquées en forêt?
- Celui de l'ancienneté ou de la nouveauté de ce système.

Malgré cette disproportion dans l'utilisation des deux milieux il nous semble utile de les distinguer dans la suite de l'exposé, ne serait-ce que pour voir leurs rapports réciproques.

A - Les cultures de forêt.

1 - L'agriculture de plantation

Les surfaces plantées en café occupent 93,07 ha. soit 92% de la surface totale cultivée.

Age des plantations:

- Le café est connu à Bénoufla depuis une quarantaine d'années mais il n'est pratiquement pas cultivé avant la dernière guerre mondiale. L'apparition tardive des plantations a pour principale cause l'assujettissement de tous les hommes au travail forcé et à "l'effort de guerre". Ici personne n'y a échappé: les notables comme les chefs de villages ou les chefs de Goniwo ont participé à maintes reprises aux constructions de routes, aux transports de graines, au travail sur les plantations européennes de Gagnoa. Les premières caféières n'apparaissent que dans les années cinquante après l'abolition du travail forcé et la fin de l'effort de guerre. Mais le véritable essor coïncide avec les cours mondiaux élevés du café vers les années cinquante cinq.

Nous avons retenu comme année de plantation celle du plus grand nombre d'arbustes dans la parcelle. Il est courant que par suite du remplacement des vieux plants, des caféiers plus jeunes se trouvent au milieu de tous les autres. Mais l'étude chiffrée de l'hétérogénéité de l'âge des plants sur la même parcelle n'a pas été possible en raison du manque d'entretien des plantations. L'année de plantation se confond toujours avec l'année de défrichement.

Si l'on regarde le diagramme de l'âge des caféières, on s'aperçoit que 65% des surfaces plantées le sont depuis moins de dix ans, Les grands défrichements des années 50 et 57 correspondent à des "boom" des cours mondiaux. Par contre en 1962 les cours ont baissé et il semble que les planteurs aient voulu compenser cette perte d'argent par une extension en surface. A partir de 1964 les surfaces défrichées annuellement varient très peu, par contre le nombre de plantations augmente; ce phénomène est du à l'accession à la plantation des éléments jeunes de la population. Si, au vu du diagramme, on peut dire que les défrichements annuels sont en régression par rapport aux années 52, 57 et 62, on ne peut cependant affirmer que le "capital café" soit en récession: le rythme des abandons des vieilles plantations n'est pas facilement mesurable. La difficulté d'obtenir des renseignements à ce sujet reflète une certaine mentalité de planteurs encore profondément attachés à leur capital même si celui-ci ne représente plus aucun caractère de rentabilité économique. Le planteur ne sait pas à l'avance s'il abandonnera une vieille plantation; et par contre une exploitation soi-disant abandonnée depuis un ou deux ans sera de nouveau récoltée si la possibilité d'embauche de main-d'œuvre salariée le permet, si la récolte est bonne. Dans ces conditions l'abandon n'est pas brutal et la superficie récoltée peut varier fortement d'une année à l'autre.

En résumé un tableau de l'état de la production caféière reflètera mieux la situation des plantations de Bénoufla. Nous avons classé les surfaces plantées en café selon leur stade de production d'après la méthode utilisée par l'I.F.C.C. à savoir:

de 1 à 4 ans: jeunes plantations à production faible.

de 5 à 7 ans: début de production.

de 8 à 15 ans: pleine production.

plus de 16 ans: déclin de la production.

Nous obtenons, en pourcentage de la surface plantée en café:

| Avant 1956 | 1955-1963 | 1964-1966 | 1967-1969 | TOTAL |
|------------|-----------|-----------|-----------|-------|
| 20,40 | 49,70 | 13,60 | 16,30 | 100 % |

Deux faits à noter:

- un démarrage assez tardif des plantations
- une expansion actuelle des caféières: seulement 50% de la surface plantée en café sont en pleine production; 30% vont produire et 20% sont à remplacer dans un proche avenir.

Pour mieux illustrer cette "jeunesse" des caféières de Bénoufla nous avons mis leur âge en rapport avec celui des plantations de la région avoisinante de Zuénoula, fourni par un rapport du Ministère d'Agriculture (réf. "Prévisions de la récolte pour le cacao et le café - campagne 1967-1968" de C. Ripailles et J. Rossion).

Nous avons en pourcentage des surfaces plantées:

| | Avant 1950 | 1950-1954 | 1955-1960 | 1961-1966 | TOTAL |
|--------------------|------------|-----------|-----------|-----------|-------|
| Région de Zuénoula | 16,3 | 43,5 | 28,8 | 11,4 | 100 % |
| Bénoufla | 0,4 | 15,5 | 23,8 | 59,4 | 100 % |

A Bénoufla les surfaces plantées en café croissent régulièrement alors que dans la région de Zuénoula le mouvement est plus irrégulier: précocité des caféières (16,3% avant 1950), expansion maximum entre 1950 et 1954 puis baisse régulière.

Le développement tardif du café à Bénoufla est caractéristique de toutes les zones marginales du domaine forestier touchées plus récemment par l'économie de plantation.

- Localisation dans le cadre naturel: Dès que l'on connaît les relations entre le substratum géologique, la topographie et le type de sol, on ne s'étonne pas de constater que les surfaces plantées en café sont situées dans leur quasi totalité sur le "Gottin" ou terre rouge de la zone schisteuse. Exceptionnellement (trois parcelles au Nord-Nord Est du village) elles peuvent l'être sur granite; selon les intéressés la terre y serait plus facile à travailler car plus meuble et la dessiccation moins néfaste aux plantes vivrières toujours associées aux jeunes plantations. Le plus souvent les caféières sont au centre des blocs forestiers et moins fréquemment en position de lisière.

- Taille des parcelles: A Bénoufla une parcelle de caféier couvre en moyenne 1,77ha. Ce chiffre semble raisonnable au regard de celui cité par l'enquête "Daloa-Gagnoa": 1,66 pour la région.

La taille d'une parcelle dépend plus des possibilités de travail de l'exploitation que de facteurs purement techniques et agraires tels que la situation topographique et le type de sol. Par contre si nous nous référons au tableau "âge et superficie des plantations" l'année de plantation semble intervenir sur la taille moyenne des caféières. Plus le défrichement est récent plus la taille diminue. En effet, elle est la suivante pour les parcelles défrichées:

Avant 1954 : 2,75 hectares

de 1956 à 1963 : 2,05 hectares
de 1964 à 1966 : 1,42 hectare
de 1967 à 1969 : 0,90 hectare.

Ce phénomène est en grande partie artificiel et dû d'abord à la méthode de relevé des parcelles: devant les associations très complexes rencontrées sur les surfaces défrichées récemment nous avons eu tendance à distinguer autant de parcelles qu'il y avait d'associations différentes dans ce qui ne sera plus tard qu'une seule et même plantation de café après la disparition des plantes annuelles. A l'inverse, nous avons très certainement mesuré de vieilles plantations comme une seule et même parcelle alors que très probablement elles étaient composées de parcelles contiguës plantées en réalité à une ou deux années d'intervalle. Lors du relevé, l'aspect uniforme des différents lots et la confusion des souvenirs des exploitants nous ont placé dans l'impossibilité d'établir de distinction.

En outre, cette croissance apparente de la taille de la parcelle avec son âge est à mettre en relation avec la méthode de constitution d'une plantation qui s'étend par adjonctions successives de surfaces à un lot initial: les petites parcelles récentes sont les embryons de futures exploitations plus vastes.

Ce rapport surface moyenne de la parcelle/âge de la plantation ne peut donc être retenu comme valable.

- Techniques de production: nous n'avons assisté qu'aux travaux préculturaux, n'ayant vraiment commencé à étudier Bénoufla qu'à la fin Mars, bien après les activités de cueillette et de traite. Le travail de la plantation est une occupation exclusivement masculine. Les défrichements s'effectuent par l'abattage à la hache des grands arbres qui, une fois débarrassés de leurs branches, pourrissent sur place; quand l'arbre est très résistant les jeunes garçons entretiennent un feu à son pied; cette opération peut durer plusieurs années et alors la chute pourra occasionner des dégâts sérieux aux cultures. Le nettoyage se fait à la machette et ensuite les broussailles sont brûlées.

La culture du café n'est soutenue par aucune innovation technique. Les plantations s'insèrent plutôt dans une activité de cueillette. Hormis un entretien obligatoire les deux ou trois premières années du fait de la présence des cultures vivrières, les soins apportés à la plantation se limitent au dégageement des arbustes, enfermés chaque année dans la végétation naturelle, lors de la récolte des fruits; et encore très souvent la cueillette ne se fait que sur une partie de la plantation. Pas d'insecticide contre les écophiles, les bois morts ne sont pas enlevés, pas de taille de fructification...

Il est normal, dans ces conditions, que les rendements soient faibles. Nous n'avons pas eu le temps de procéder à des comptages de pieds à l'hectare, opération très problématique en l'état actuel des plantations envahies par les adventices. L'aurions-nous fait que nous manquions de points de comparaison, toutes les enquêtes régionales entreprises dans les zones caféières de Côte d'Ivoire faisant ressortir le caractère anarchique des densités de pieds/ha. N'étant pas là au moment de la récolte et devant les allégations contradictoires des planteurs, nous n'avons pas établi des mesures de rendements. Les chiffres recueillis varient de quelques dizaines de kilogrammes à plusieurs sacs par hectare. De toute manière il semble difficile et surtout très aléatoire de calculer une production moyenne dans un système agricole qui se rattache plus à une économie de cueillette qu'à une économie spéculative, où on récolte selon les années tout ou une partie de la plantation.

2 - Les jeunes plantations:

Le terme de plantation recouvre une réalité complexe. Il est nécessaire de distinguer sous ce générique deux grandes catégories. Les 30% des plantations qui ne produisent pas encore de café constituent un élément essentiel de l'économie agricole de Bénoufoula puisque les jeunes caféières sont toujours associées à des cultures vivrières. Si l'on ne considère que la surface comprenant du vivrier ces jeunes plantations en occupent les 2/3.

Ce vivrier des jeunes caféières remplit ainsi deux fonctions: il est en tête d'assolement et fait ainsi partie intégrante des techniques de production du café étudiées plus haut, mais surtout il est à la base de l'alimentation villageoise. Ceci justifie que l'on en fasse une catégorie à part.

- Les associations de cultures: Nous n'avons pris en considération que l'association des plantes principales cultivées sur la parcelle. Les jeunes plantations en supportent de très complexes. Ces associations sont regroupées dans un tableau. Les plus fréquentes sont à base de riz et sont présentes sur plus de la moitié des jeunes caféières, la plus courante étant café + riz + maïs. Il faut noter la place de l'igname cultivée en forêt alors que traditionnellement elle serait une culture de savane pour les Gouro.

- Les successions des associations de cultures: pour toutes les parcelles défrichées en 1969 et 1968 nous avons demandé l'antécédent quatre ans avant la mise en culture. Toutes les caféières ont été plantées dans des zones jamais cultivées. Les futures plantations sont, dès la première année, plantées en café; aucune parcelle d'abord cultivée en vivrier ne porte ensuite du café. Ainsi toutes les jeunes caféières sont associées à des cultures vivrières en première année. En deuxième année 85% d'entre

TABLEAU DES DIFFERENTS TYPES D'ASSOCIATION
DE CULTURE EN SURFACE ET EN POURCENTAGE DE
SUPERFICIE TOTALE CULTIVEE

| <u>Association</u> | <u>Surface</u> | <u>% Surface Totale</u> |
|------------------------|----------------|-------------------------|
| Café | 70,66 | 68,74% |
| Café + riz | 3,12 | 3,03% |
| Café + igname | 6,50 | 6,32% |
| Café + maïs | 1,00 | 0,97% |
| Café + arachide | 1,62 | 1,57% |
| Café + riz + maïs | 7,23 | 7,03% |
| Café + riz + igname | 1,91 | 1,85% |
| Café + divers | 1,03 | 1 % |
| Total jeunes caféières | 22,41 | 21,80% |
| Ignames | 3,41 | 3,31% |
| Riz | 1,28 | 1,24% |
| Maïs | 0,16 | 0,15% |
| Arachides | 0,85 | 0,82% |
| Manioc | 0,27 | 0,26% |
| Riz - maïs | 2,02 | 1,96% |
| Ignames - maïs | 1,14 | 1,10% |
| Arachides - manioc | 0,58 | 0,56% |
| | 9,71 | 9,50% |
| TOTAL GENERAL | 102,78 ha | 100 |

elles sont encore occupées par des plantes vivrières. Ensuite ces dernières disparaissent progressivement au fur et à mesure de leur prélèvement pour permettre aux jeunes plants de café de se développer.

La règle est donc l'association café-vivrier durant les deux premières années de mise en culture, et la caféière pure de première année n'existe pas.

- Ensuite il a été demandé aux cultivateurs, pour toutes les caféières, les cultures principales qui se sont succédées sur la majeure partie de la parcelle. Il est entendu que la surface mesurée en 1969 ne préjuge en rien de la surface cultivée les années précédentes. Nous nous sommes intéressés à l'utilisation des défrichements de l'année, à l'importance relative en surface des différentes cultures en 1969 et les années précédentes, et à la détermination des successions préférentielles:

- En première année l'association la plus fréquente est café + riz + maïs; on la trouve dans 56% des cas. Ensuite vient café + riz sur 25% des parcelles et enfin café + riz + igname sur 11% des défrichements. La base de toutes les associations est sans conteste le riz.

- En deuxième année la succession la plus courante est maïs-riz suivant riz-maïs: c'est-à-dire que sur une parcelle partagée en deux on plantera du maïs là où il y avait du riz et vice versa. Le même type d'inversion se retrouve sur les parcelles plantées en riz-igname la première année avec igname-riz la deuxième année.

- En troisième année la culture vivrière se raréfie. Lorsqu'elle a lieu l'arachide apparaît ainsi que la patate et il peut y avoir encore de l'igname. Ensuite il ne reste que la plante industrielle pérenne.

Ainsi il y a deux principaux types de successions:

1°/- 1ère année: CF.+/^{riz}maïs⁺; 2°/- 1ère année : CF + Riz + Igname

2ème année: CF.+ maïs + riz 2ème année : CF + Igname + Riz

3ème année: CF.+ igname 3ème année : CF + arachide ou patate.

Cette technique d'association présente le gros avantage de rentabiliser au maximum les défrichements par la récolte de plantes vivrières au cours des années improductives des jeunes caféiers et elle permet, par l'adjonction sur toutes les parcelles de bananiers, de fournir à ces caféiers un ombrage artificiel.

Ce système d'association et de succession de plantes vivrières sur les jeunes caféières ne présente aucun originalité. On le retrouve décrit dans maintes enquêtes régionales. La prédominance du riz est caractéristique du Centre-Ouest de la Côte d'Ivoire. Cependant l'omniprésence de l'igname est à souligner. Peut-on y voir l'influence de la savane toute proche où, comme l'ont remarqué Tauxier et Meillassoux chez les Gouro de savane, l'igname l'emporte sur le riz. Nous y reviendrons en concluant sur les cultures vivrières en général.

3 - Les champs de forêt:

En dehors des plantations adultes et des jeunes caféières, les surfaces plantées en forêt ne constituent que 5,80% de la superficie totale cultivée à Bénoufla. Elles sont occupées par des cultures vivrières pures ou associées entre elles et entrent pour plus de 60% dans la composition du secteur vivrier du village (excepté les jeunes plantations).

- Plantes cultivées: les parcelles, au nombre de 13, ont une surface moyenne de 0,42 ha. et sont nettement plus petites que celles du café. Qu'y trouve-t-on comme plantes cultivées, par ordre décroissant de superficie:

| | |
|---------------|--------------------------|
| Riz + maïs | : 2 parcelles = 1,40 ha. |
| Riz | : 3 parcelles = 1,28 ha. |
| Igname + maïs | : 1 parcelle = 1,14 ha. |
| Igname | : 5 parcelles = 1,12 ha. |
| Arachide | : 1 parcelle = 0,35 ha. |
| Maïs | : 2 parcelles = 0,16 ha. |

Il est difficile de tirer des conclusions en faisant des pourcentages sur un si faible échantillon mais le riz est encore la céréale la plus cultivée et constitue une des bases, avec l'igname, des associations vivrières. En nombre de parcelles l'igname l'emporte, sur des surfaces il est vrai très petites mais aux rendements plus élevés. En fait peu de différence avec ce que nous avons décrit précédemment dans les cultures vivrières associées au café.

- Succession des cultures: les parcelles vivrières recensées ont presque toutes été défrichées en 1969. Sur les 13 parcelles une seule l'a été en 1967, aucune en 1968. Les surfaces plantées en vivrier en forêt ne portent en général des cultures qu'une seule année. Elles ne sont pas ensuite occupées par des caféières; elles retournent à la jachère. Ceci laisse supposer que chaque année une surface à peu près identique soit défrichée pour les cultures vivrières, à peu près 6 ha.

Il y a donc absence réelle de rotation. Les successions sur une parcelle sont réduites à leur plus simple expression. Cependant lorsque l'on cultive exceptionnellement plusieurs années de suite on fait du riz la première année, de l'igname la deuxième et de l'arachide la troisième et dernière année, rotation déjà signalée dans les jeunes caféières. Ayant cherché à connaître les raisons de cette unique année de culture il nous a été répondu que les techniques culturales actuelles favorisaient un grand salissement des parcelles par les adventices et ce d'autant plus la récolte et donc l'abandon de l'entretien, se font juste avant la petite saison des

pluies. Il est plus avantageux de nettoyer une friche forestière que de faire une deuxième année de culture sur un champ vivrier. Nous avons personnellement remarqué la rapide reconquête par un taillis forestier des parcelles plantées l'année précédente en riz. Toutes les parcelles vivrières de forêt sont sur des friches forestières ou "furu", plus faciles à ouvrir que la forêt noire ou "prohure" réservée aux plantations de café. Après l'abandon des cultures on laisse la terre se reposer une vingtaine d'années.

B - Les cultures de savane

3,14ha. soit 3% de la superficie totale cultivée à Bénoufla le sont en savane. La part de ce milieu naturel dans le système agricole est dérisoire. Seules y sont pratiquées des cultures vivrières qui sont:

| | |
|-----------------|--------------------------|
| Igname | : 6 parcelles = 2,29 ha. |
| Manioc | : 1 parcelle = 0,27 ha. |
| Arachide+manioc | : 3 parcelles = 0,58 ha. |

La superficie moyenne des parcelles est de 0,31 ha., moyenne plus faible qu'en forêt. On remarque tout de suite l'importance de l'igname qui est plus cultivée en savane qu'en forêt dans le secteur vivrier non associé aux plantations. Par ailleurs, elle n'est jamais associée à d'autres plantes vivrières.

L'igname apparaît comme caractéristique de la savane non que cette dernière en ait le monopole mais parce qu'elle serait le pivot de toute agriculture de savane préforestière.

Près du tiers des parcelles cultivées en savane ont été défrichées en 1968, le reste en 1969. Les surfaces plantées ne portent du vivrier que deux années pour ensuite retourner à une jachère de sept à huit ans.

Les successions sont de deux types:

| | |
|-------------------------------|-----------------------|
| 1ère année: arachide + manioc | ; 1ère année : igname |
| 2ème année: manioc reste | 2ème année : arachide |

La période d'utilisation de deux ans pour un repos de sept à huit ans est normale.

*

* *

Nous nous trouvons donc devant la situation suivante caractérisée par:

- un monopole du milieu forestier dans l'utilisation agricole, du à la spéculation caféière. Ceci ressort aussi bien dans le pourcentage des surfaces cultivées que dans le déséquilibre de notre plan distinguant les cultures selon les deux milieux écologiques.

- une agriculture de plantation extensive.

Les deux cartes des "formations végétales et cultures" et des "cultures de Bénoufla" illustrent bien ces caractéristiques.

Ce qui frappe tout d'abord c'est la disproportion entre les petites taches sombres des cultures et l'immensité des terres disponibles du territoire villageois.

Le sentier principal, de direction Ouest-Est, suit un couloir de savane de pente sur granite qui sépare une forêt galerie de la forêt sommitale sur echistes, avant de s'y engager.

- C'est dans ce couloir que sont localisés les rares champs de savane; ceux-ci sont toujours situés en position de lisière soit à proximité de petites forêts-galeries bordant les marigots, soit en bordure de la grande forêt sommitale. Ils se dispersent en petites taches qui contrastent avec les blocs massifs des cultures forestières.

- La forêt est pénétrée par des sentiers secondaires, grossièrement parallèles, qui aboutissent à trois ensembles défrichés, compacts et bien distincts, occupant les lobes d'un massif forestier continu. Les deux plus importants correspondent à chacun des deux goniwuo qui composent le village; quant au troisième, le plus à l'Est, c'est un défrichement indépendant du chef du comité du P.D.C.I. (Parti Démocratique de Côte d'Ivoire) de Bénoufla, une des personnalités du village et le plus gros planteur.

On peut distinguer deux types de défrichement:

- Le bloc central est constitué de parcelles laniérées, parallèles, accolées les unes aux autres et dont les extrémités s'alignent selon un front linéaire; ces parcelles ont sensiblement le même âge; le défrichement, de type pionnier, s'est fait collectivement, à partir d'une même ligne de départ.

- Dans les deux autres l'histoire du défrichement est moins visible: les parcelles s'accolent bout à bout et non plus côte à côte. Leurs formes sont disparates et présentent une allure plus irrégulière.

Dans les deux cas les jeunes caféières prolongent les plantations adultes; cela rend compte du mode de constitution de l'exploitation,

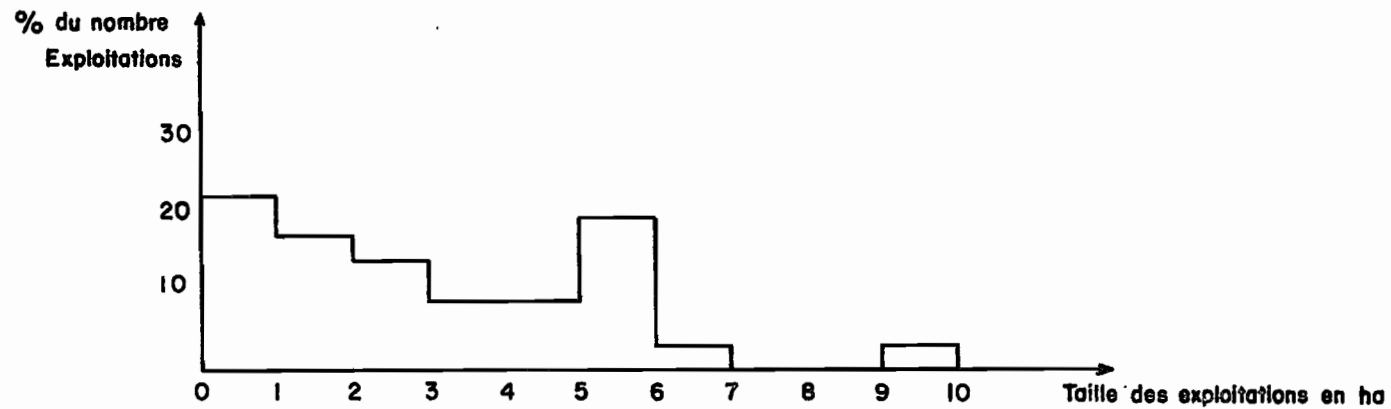
de forme souvent allongée, qui s'accroît par adjonctions successives à partir d'un lot initial.

Il nous faut à présent voir le fonctionnement de ce système agricole au niveau des exploitations avant de conclure sur cette utilisation quasi exclusive de la forêt.

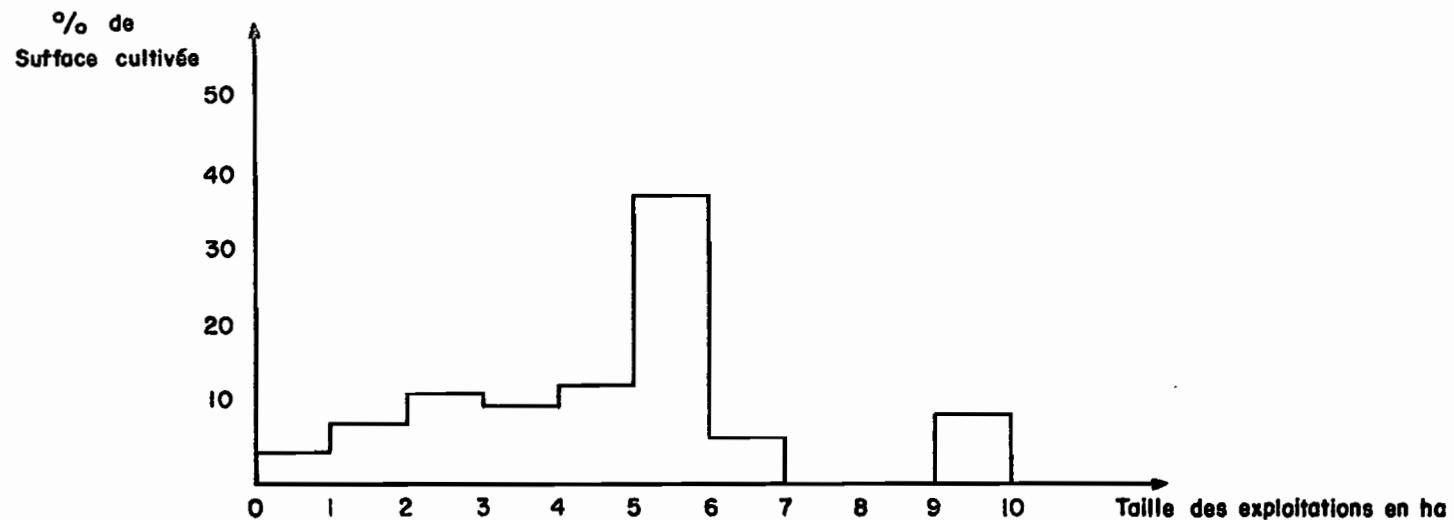
*

* ; *

REPARTITION DES EXPLOITATIONS SUIVANT LEUR TAILLE



REPARTITION DE LA SURFACE CULTIVEE SUIVANT LA TAILLE DES EXPLOITATIONS



II - LES EXPLOITATIONS AGRICOLES

Pour mieux situer les cellules de production dans le contexte agricole de Bénoufla nous avons réparti la surface cultivée en trois grandes catégories de culture:

1. Les plantations ou superficies occupées par le café.
2. Les plantations mixtes ou superficies occupées par les jeunes caféières associées à des plantes vivrières.
3. Les cultures vivrières ou superficies occupées par les plantes vivrières pures ou associées entre elles.

Nous rappelons que les deux premières catégories représentent un peu plus de 90% de la surface totale cultivée. L'ensemble se caractérise donc par la présence massive du café.

A - La taille des exploitations.

34 exploitations se partagent 102,78ha., ce qui nous donne une moyenne de 3,02ha. par exploitation. A titre de comparaison les chiffres indiqués par les enquêtes régionales sont de 7,24ha. pour le Sud-Est, 2,33 dans la région de Bouaké et 2,07 dans celle de Man.

Le nombre des exploitations étant faible nous avons retenu des groupes de taille représentant des tranches de 1 en 1 ha. Du tableau de la répartition des exploitations suivant la taille il ressort un éventail d'exploitation largement ouvert.

Par contre le tableau de répartition de la surface totale cultivée montre la part importante prise par les exploitations supérieures à 5ha. Le quart des exploitations monopolise 50% de la surface cultivée. La concentration est assez marquée en particulier dans la classe 5-6ha. Y a-t-il une corrélation entre la surface de l'exploitation et sa taille démographique? Nous y répondrons plus loin.

B - La taille des exploitations et les cultures pratiquées.

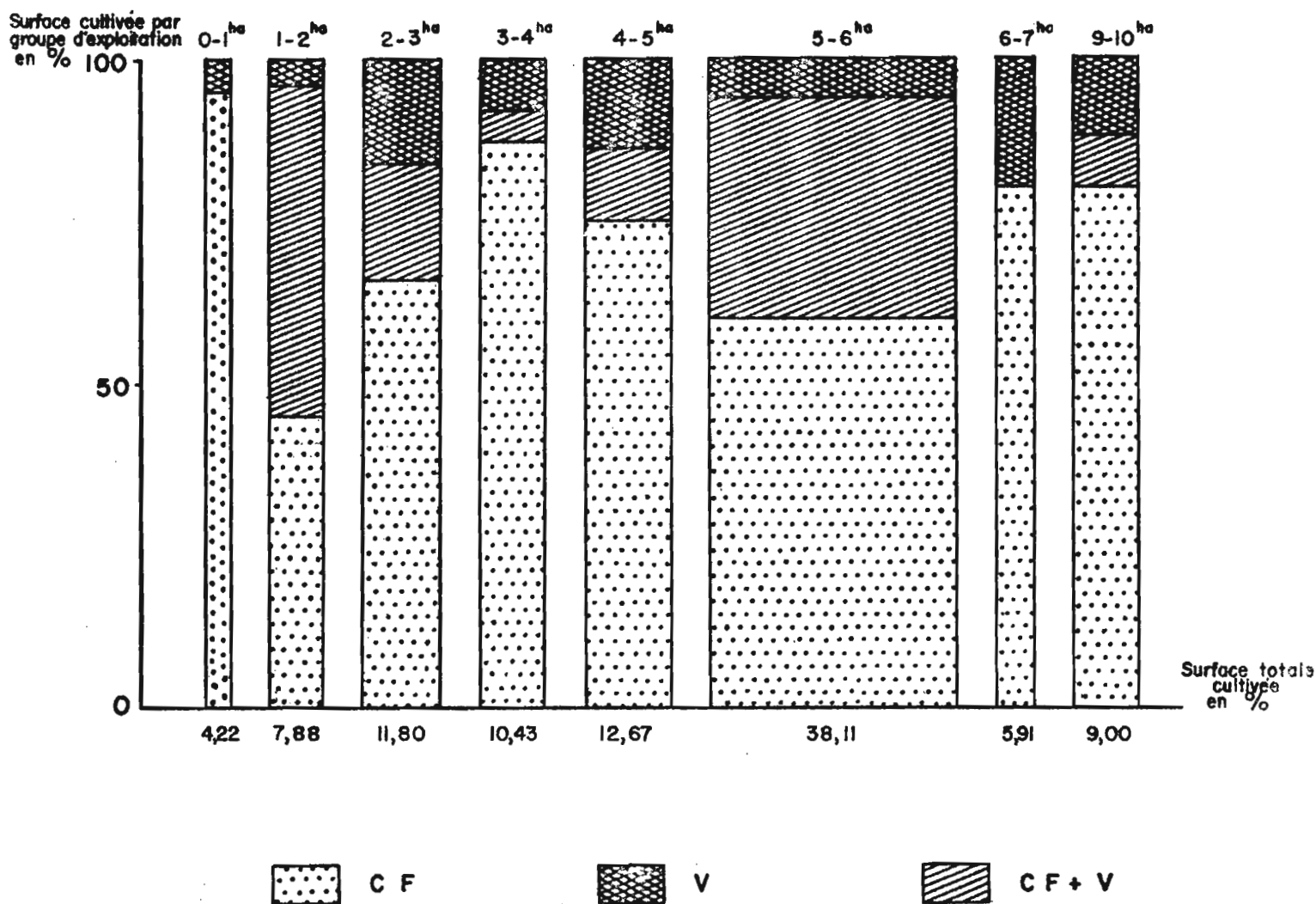
La quasi totalité des exploitations pratiquent la culture du café. Il est difficile de rendre compte des différences constatées dans les tailles. S'il existe un lien entre cette taille et les plantes cultivées il sera à rechercher dans l'importance relative des superficies consacrées aux diverses plantes à l'intérieur de chacune des exploitations.

REPARTITION DES GRANDES CATEGORIES DE CULTURE SELON LA TAILLE
DES EXPLOITATIONS

| EXPLOITATIONS | | CATEGORIES DE CULTURE | | |
|---------------|---------------------------------|-----------------------|----------------|---------|
| Taille (ha) | % de la surface totale cultivée | Café | Café + Vivrier | Vivrier |
| - 1 ha | 4,22 | 5,83 % | 0 % | 2,26 % |
| 1 à 2 | 7,58 | 5,10 | 18,56% | 3,39 |
| 2 à 3 | 11,80 | 11,37 | 9,77 | 19,77 |
| 3 à 4 | 10,43 | 13,27 | 2,27 | 8,75 |
| 4 à 5 | 12,67 | 13,72 | 6,38 | 19,56 |
| 5 à 6 | 38,11 | 33,47 | 59,66 | 22,14 |
| 6 à 7 | 5,91 | 6,90 | 0 | 12,35 |
| + 7 | 8,94 | 10,33 | 3,34 | 11,74 |
| | 100 | 100 | 100 | 100 |

GRANDES CATEGORIES DE CULTURES

REPARTITION SUIVANT LA SURFACE CULTIVEE PAR GROUPE D'EXPLOITATION



Un tableau donne la répartition des superficies de l'ensemble de Bénoufla selon les grandes catégories de culture et la taille d'exploitation. L'importance relative des caféières n'a pas tendance à croître régulièrement avec la taille de l'exploitation. Il ne semble pas y avoir réellement spécialisation des groupes d'exploitations selon les tailles; caféières adultes, plantations mixtes et vivrier y sont pratiquement présents dans tous les cas, dans des proportions variables.

Nous avons regroupé dans un graphique les cultures pratiquées en les répartissant suivant la surface cultivée par type d'exploitation: les rectangles ont une taille proportionnelle à l'importance de la surface cultivée dans chaque catégorie d'exploitation, chaque rectangle est subdivisé en parties proportionnelles à la surface consacrée aux différentes catégories de cultures. Il apparaît une répartition des catégories de cultures assez irrégulière:

- Les exploitations de moins d'un hectare composées de caféières en production n'ont pas de plantations mixtes: il y a absence d'expansion caféière. Les chefs de ces exploitations sont tous des dépendants à titre divers: ce sont soit des personnes âgées qui ont cédé leurs plantations à leurs enfants et n'ont gardé qu'une petite parcelle pour "s'occuper", soit des jeunes hommes célibataires qui, travaillant sur les exploitations paternelles, ne conservent que la jouissance d'une fraction de caféière qui pourra plus tard être l'embryon de leurs futures exploitations. Ceci explique la faiblesse du secteur vivrier, ces exploitants étant tous intégrés du fait de leur âge, dans une cellule de consommation.

- De 1 à 6ha.: c'est là que l'expansion des jeunes caféières est la plus forte - de 1 à 2ha. les plantations mixtes constituent la moitié de la surface cultivée - de 5 à 6ha., outre l'importance de la superficie totale monopolisée, la répartition entre les grands types de cultures semble y être la mieux équilibrée.

- Au dessus de 6ha.: il semble y avoir une stabilisation de l'exploitation marquée par l'absence ou la faiblesse des jeunes plantations.

Ainsi, à l'exception des petites exploitations inférieures à 1ha., il n'apparaît pas de tendance à une spécialisation agricole. Y a-t-il vraiment une tentative de réaliser un équilibre entre les plantations et les cultures vivrières comme pourrait le faire croire l'examen de ces tableaux? On ne pourra y répondre qu'après avoir étudié les exploitations une à une sans considération de taille.

C - La structure démographique des exploitations.

1 - La population agricole et la taille de l'exploitation:

Nous avons réparti les exploitations en fonction de leur effectif

et de leur taille; les résultats sont rassemblés dans deux tableaux.

Il est difficile de trouver une corrélation entre la surface et le nombre de personnes résidentes ou actives.

- Par exemple les exploitations à deux actifs qui représentent plus du tiers des exploitations se répartissent ainsi:

2 exploitations ont moins d'1 ha.

2 exploitations ont de 1 à 2 ha.

2 exploitations ont de 2 à 3 ha.

1 exploitation à de 3 à 4 ha.

2 exploitations ont de 4 à 5 ha.

3 exploitations ont de 5 à 6 ha.

Ainsi pour un même potentiel théorique de travail les dimensions exploitées vont du simple au quintuple.

- Si nous considérons les résidents nous obtenons d'aussi fortes disparités: l'exploitation à trois résidents, la plus courante se répartit comme suit:

2 exploitations de moins d'1 ha.

3 exploitations ont de 2 à 3 ha.

1 exploitation à de 4 à 5 ha.

4 exploitations ont de 5 à 6 ha.

Nous pouvons simplement remarquer la prédominance des exploitations à 2-3 actifs qui recoupent pratiquement tous les types de taille, et un saut quantitatif pour les plus grandes exploitations. Quant aux petites de moins d'un hectare elles sont en majorité exploitées par un seul résident actif.

Il y a ainsi un manque de liaison organique entre la surface plantée et la force de travail de la cellule familiale, excepté pour les deux grandes exploitations de Bénoufla supérieures à 6ha. Ce défaut de corrélation ^{homme} superficielle est confirmé par le tableau "surface moyenne cultivée par résident et actif agricole suivant le groupe de taille de l'exploitation". Les surfaces cultivées par un individu ne sont pas constantes comme l'exigerait un lien rigoureux homme-terre. La surface moyenne cultivée par résident ou par actif croît avec l'exploitation sauf dans les deux plus grandes auxquelles correspondent de grandes familles de polygames ayant un grand nombre d'enfants.

Il faut donc bien convenir que la force de travail fournie par les membres de l'exploitation n'est pas la seule existante: il faut y ajouter le recours à la main-d'œuvre salariée ne résidant pas dans le village, mais son utilisation est infiniment variable selon les années et la capacité de recrutement des exploitants; elle est loin d'être systématique et, quand

SURFACE MOYENNE CULTIVEE PAR RESIDENT ET PAR ACTIF
SELON LE GROUPE DE TAILLE DE L'EXPLOITATION

| Exploitation | Surface moyenne par résident | Surface moyenne par actif |
|--------------|------------------------------|---------------------------|
| - 1ha. | 0,33 | 0,36 |
| 1-2 | 0,45 | 0,81 |
| 2-3 | 0,57 | 1,10 |
| 3-4 | 0,82 | 1,19 |
| 4-5 | 1,08 | 1,86 |
| 5-6 | 1,30 | 1,86 |
| 6-7 | 0,55 | 1,01 |
| 7-8 | | |
| 8-9 | | |
| 9-10 | 0,65 | 1,53 |

elle a lieu, c'est sous la forme d'un contrat à la tâche pour un débroussaillage ou un nettoyage de plantation. Renseignement pris, aucun planteur de Bénoufla n'a utilisé et n'utilise de salariés à titre permanent ou au mois. On peut dire que ce type d'apport de travail est ici accidentel. Il n'y a pas d'appel généralisé au salariat et on a toujours recours aux formes de coopération agricole traditionnelles décrites par Meillassoux, toutes présentes à Bénoufla:

- Tout d'abord le chef de famille bénéficie du travail de ses enfants non mariés. En outre il est fréquent que l'aîné des garçons, même marié, continue à travailler uniquement sur l'exploitation paternelle qui lui reviendra par héritage.

- Le bō de Goniwuo qui regroupe tous les membres d'un même segment de lignage ne fonctionne qu'au profit exclusif des chefs de Goniwuo et n'intéresse que les cultures vivrières. Il se pratique couramment.

- Quand les exploitants ont besoin d'aide sur leurs plantations ils font appel à l'"otiekera" ou société de jeunes gens. La demande est adressée à son responsable, le "penuzā" qui ne peut, à Bénoufla, refuser. Seul est exigé en contre-partie de la prestation un repas comprenant de la viande; si le bénéficiaire est généreux il peut apporter son écot à la caisse de l'"otiekera" qui désire acheter pour la danse du "woli" un masque à un célèbre féticheur de Zuénoula.

- Le bō communal qui touche tout le village, ne se pratique pas pour les travaux agricoles. Il est utilisé pour la réfection des cases, la construction des préaux et des abris communautaires.

- La forme de coopération la plus courante est le "Klala". C'est un groupe d'affinité fondé sur la réciprocity de l'aide. Pratiquement chaque planteur fait partie d'un "Klala". Contrairement au bō il concerne aussi bien les cultures commerciales que les cultures vivrières. Par ailleurs, il est ouvert à tout individu quelque soit son statut social. C'est donc une institution démocratique qui contribue à rétablir une répartition égalitaire des forces de travail. C'est donc le "klata" qui explique le manque de corrélation homme-surface au niveau de l'exploitation. Il est en effet très rare qu'un planteur défriche une portion de forêt seul ou avec l'unique aide familiale.

2 - Les caractéristiques du chef d'exploitation et la taille des exploitations

L'agriculture de Bénoufla est entre les mains d'adultes de plus de 30 ans pour la plupart chefs de famille. Les chefs d'exploitation plus jeunes ne sont pas nombreux: quatre sur 34; ils sont célibataires et ne possèdent que de petites parcelles de café en production. Ces dernières

leur ont été cédées par les aînés qui rétribuent ainsi indirectement leur participation au travail sur les plantations familiales. Par contre ils n'ont pas d'accès à la jouissance en propre de cultures vivrières et dépendent donc directement des aînés pour la subsistance. Aussi ces petites portions de plantations en production sont plus une forme de rémunération d'un travail fourni qu'une accession au statut de planteur. Il est donc difficile de parler d'exploitation en ce qui concerne les jeunes gens qui sont dépendants sous le double aspect du travail et de la subsistance: ils cèdent leur force de travail aux aînés et en contre-partie sont nourris.

- C'est la présence de jeunes caféières qui marque le début d'autonomie des jeunes hommes et la naissance d'exploitation proprement dite. Elles apparaissent à partir de 30 ans et à plus d'un hectare.

- Les hommes de 30 à 40 ans se partagent soit des exploitations de 1 à 2ha. composées uniquement de jeunes caféières associées à du vivrier, soit de 4 à 6ha. regroupant à la fois des caféières adultes et des jeunes plantations. Ils n'ont pas de parcelles uniquement vivrières. C'est dans ce groupe d'âge que sont concentrées la plupart des jeunes caféières et il est l'agent moteur de l'expansion des cultures commerciales.

- Les jeunes caféières se retrouvent encore dans le groupe 40-50 ans puis disparaissent dans les exploitations dirigées par des personnes âgées.

- A partir de 50 ans il y a une sorte de stabilisation de la plantation avec l'arrêt de l'expansion caféière et l'augmentation des parcelles vivrières.

Il est difficile de mettre en rapport la taille de l'exploitation avec l'âge de l'exploitant. Si les petites exploitations de moins d'un hectare sont possédées par des jeunes célibataires elles le sont aussi par des vieux; disons simplement qu'elles sont caractéristiques des personnes dépendantes d'une entité familiale plus large. Il est vrai aussi que les deux grandes exploitations de Bénoufla appartiennent à des hommes d'un certain âge qui sont à la tête de grosses cellules familiales. Mais en dehors de ces deux extrêmes, très petites et très "grandes", d'exploitations, les surfaces cultivées se répartissent assez anarchiquement, sans corrélation avec l'âge de l'exploitant.

D - Les types d'exploitations:

Si nous répartissons les exploitations selon les différentes combinaisons possibles entre les grandes catégories de cultures pratiquées (caféière adulte=CF, jeune caféière associée à du vivrier = CFV, vivrier = V) nous pouvons distinguer les trois grands types suivants:

- des exploitations à "monoculture" possédant:

ou CF
ou V

REPARTITION DES GROUPES DE TAILLE D'EXPLOITATION
SUIVANT L'AGE DE L'EXPLOITANT

| Taille d'expl. | Age | moins | 25-29 | 30-39 | 40-49 | 50-59 | + 60 | TOTAL |
|-------------------|-----|--------|-------|-------|-------|-------|------|-------|
| | | de | | | | | | |
| | | 25 ans | | | | | | |
| ~ 1 ha. | | | 4 | | | 3 | 1 | 8 |
| 1-2 | | | | 4 | 2 | | | 6 |
| 2-3 | | | | 1 | 1 | 2 | 1 | 5 |
| 3-4 | | | | | 1 | 1 | 1 | 3 |
| 4-5 | | | | 2 | 1 | | | 3 |
| 5-6 | | | | 3 | 2 | 1 | 1 | 7 |
| 6-7 | | | | | | 1 | | 1 |
| 7-8 | | | | | | | | |
| 8-9 | | | | | | | | |
| 9-10 | | | | | | 1 | | 1 |
| TOTAL | | | 4 | 10 | 7 | 9 | 4 | 34 |

- des exploitations "mixtes" combinant la plantation et le vivrier:
 - ou CF + V
 - ou CF + CFV
 - ou CFV

- des exploitations dites "complètes" qui réunissent les trois termes de la combinatoire:

CF + CFV + V

qu'obtient-on?

- 1 - Toutes les exploitations de Bénoufla possèdent du café soit en production soit en jeune plantation. Il n'y a qu'un seul cas de monoculture vivrière et la surface concernée est si petite que l'on peut la considérer comme nulle. Le 1/3 des exploitations (11 sur 34) ne possèdent que des caféières adultes (CF). Le vivrier est totalement absent et il n'y a aucune extension de plantation. Ces nombreuses exploitations ne pouvant subvenir aux besoins alimentaires de leurs membres et l'achat des produits vivriers ne se pratiquant pas, comment résolvent-elles le problème de leur subsistance?
- 2 - Le deuxième type d'exploitation en nombre (8 sur 34) est celui qui combine des caféières en production et des parcelles vivrières. C'est l'exploitation "adulte" c'est-à-dire qu'elle se suffit à elle-même assurant à la fois des rentrées monétaires et la satisfaction des besoins alimentaires. C'est l'exploitation stabilisée qui ne manifeste plus de dynamisme caféier.
A égalité d'importance numérique nous avons les exploitations qui assument l'extension actuelle des cultures commerciales à Bénoufla. Composées surtout de jeunes caféières qui fournissent en même temps des denrées alimentaires elles n'ont pas de parcelles uniquement vivrières.
- 3 - Et enfin le type le plus complet renfermant les trois grandes catégories de cultures (CF + CFV + V) n'est présent que dans cinq exploitations.

*

* *

Le 1/3 des exploitations pratiquant la monoculture du café, la complémentarité entre revenu monétaire et autosubsistance ne se réalise donc pas au niveau de l'exploitation. Elle se fait à un niveau supérieur: celui du groupe de production et de consommation englobant à la fois des familles et des individus isolés, liés aussi bien par des rapports de parenté que par des liens d'affinité. Cette entité plus large assure la redistribution égalitaire des forces de travail et des produits vivriers. Elle explique ainsi l'inadéquation au niveau des exploitations entre la

superficie cultivée et les caractéristiques démographiques (nombre de résidents et d'actifs, âge et situation matrimoniale de l'exploitant).

Les groupes de consommation et de production, au nombre de six, comprennent chacun de 3 à 9 exploitants. Leurs chefs cumulent les positions d'aînés et de gros planteurs; les cinq exploitations "complètes" mentionnées plus haut se répartissent entre eux. Ils sont revêtus de l'autorité morale traditionnellement reconnue aux aînés et de l'autorité matérielle que procurent d'importantes ressources.

Au sein de chacune de ces communautés on trouve une répartition analogue des grandes catégories de cultures (CF, CFV, V). Elles prennent en charge toute sorte de personnes: vieillards et infirmes, inactifs, actifs de différentes classes d'âge. Véritables "micro-sociétés" elles sont une réalité bien plus cohérente que l'exploitation stricto-sensu. Cette dernière n'a de signification qu'insérée dans ce contexte plus large.

Mais les cultures de savane sont-elles une des composantes permanentes de ces communautés de production et de consommation? Nous nous trouvons en face d'une grande diversité de situation. Certaines communautés n'ont de parcelles vivrières qu'en savane, d'autres seulement en forêt, d'autres encore indifféremment en forêt et en savane. L'existence des cultures de savane n'a aucun caractère systématique et obéit donc à d'autres exigences que celles de la complémentarité entre deux milieux écologiques différents.

Mais alors parmi les personnes qui possèdent des parcelles vivrières quelles sont celles qui cultivent la savane? Nous rappelons que, mises à part les quelques exploitations "complètes", les cultivateurs qui ont des champs de vivrier n'ont jamais de jeunes plantations. Sur ces huit exploitants:

- 3 ont leur vivrier seulement en forêt et ont moins de 50 ans,
- 2 en font à la fois en forêt et en savane; les champs de savane sont alors des champs de femmes.
- 4 enfin en font uniquement en savane.

Or ces dernières exploitations sont toutes dirigées par des personnes âgées qui se tournent alors vers la savane soit qu'elles n'ont plus assez de force physique pour défricher la forêt plus difficile à ouvrir, soit qu'elles perpétuent l'ancien système agricole qui réalisait un équilibre plus net entre les deux milieux écologiques. Ces deux hypothèses semblent se conjuguer.

*

*

*

C O N C L U S I O N

Il semble que nous nous sommes un peu écarté du thème à étudier mais nous avons cherché à trouver une explication à l'utilisation actuelle du milieu naturel de Bénoufla à travers l'examen de différents facteurs.

96% des surfaces cultivées en forêt dont 90% de caféières: le café étant d'introduction récente on peut se demander s'il en allait de même de l'utilisation disproportionnée des deux formations végétales dans le système ancien.

1. Avant le café il semble que l'utilisation de la forêt et de la savane était plus équilibré. Qu'y faisait-on?

- en forêt: on faisait des cultures vivrières comme le riz. Mais c'était surtout le domaine de la cueillette; en particulier c'est en forêt que l'on trouvait la noix de kola dont on verra l'importance.

- en savane: on cultivait aussi des plantes vivrières notamment l'igname; en outre on y pratiquait la culture du coton. Ce dernier alimentait un artisanat florissant de pagnes donnant lieu à un commerce actif. Enfin on y faisait de grands feux de brousse pour les chasses collectives.

Chacun des deux milieux cumulait ainsi un apport vivrier et un apport marchand (kola de la forêt, coton de la savane). Cependant, il ne semble pas que la complémentarité se situât au niveau du secteur vivrier: la plupart des denrées vivrières pouvaient être cultivées indifféremment en forêt et en savane. Elle jouait plutôt dans le secteur commercialisé: en effet, sollicités de par leur position d'intermédiaires obligés dans le grand courant d'échanges savane-forêt, les Gouro de la zone de transition écologique ont été amenés à utiliser les potentialités des deux formations végétales. La kola et le pagne de coton, objets d'échanges, symbolisaient en quelque sorte l'utilisation conjuguée de la forêt et de la savane.

La principale culture commerciale, le coton était donc en savane (la région de Bénoufla n'étant pas grosse productrice de kola ses habitants faisaient surtout office de collecteurs auprès des tribus plus méridionales) la situation était en quelque sorte l'inverse de celle d'aujourd'hui. Il se peut alors que la part prépondérante de la savane, même dans le secteur vivrier comme me l'ont signalé quelques "anciens", ait été directement en rapport avec le fait que l'on cultivait le coton. En effet, une communauté d'autosubsistance aux techniques de production rudimentaires

n'a pas intérêt, semble-t-il, à se disperser entre deux milieux écologiques aussi contrastés: en particulier les mélanges culturels sur une même parcelle qui étaient déjà la règle (coton associé au vivrier) répondaient aux exigences d'un système peu productif (gains d'espace et de temps, procédés culturels identiques). Il faut compter aussi avec une plus grande facilité de travail dans la savane au sol plus meuble et où le défrichement à l'aide des feux est plus aisé.

C'est la culture commercialisable qui paraît entraîner la prédominance d'un milieu sur l'autre comme en témoigne actuellement la préférence accordée à la forêt, milieu privilégié du café.

2. La pénétration française entraîna la conjonction de plusieurs phénomènes qui ont provoqué l'abandon progressif de la savane.

- Elle a ruiné les courants traditionnels d'échanges soit en organisant de nouveaux circuits commerciaux soit en introduisant des produits concurrentiels comme les cotonnades.

- Elle a limité l'usage des feux de brousse en interdisant peu à peu les chasses collectives.

- Puis elle a introduit l'économie de plantation en forêt.

3. Quelles ont été les circonstances qui ont favorisé la rapide extension du café dont témoigne le quasi monopole de la forêt?

- Le café s'est particulièrement bien adapté à un système traditionnel extensif en se combinant très intimement avec les cultures vivrières qui constituent toujours la tête d'assolement. On peut rappeler les similitudes de techniques utilisées sur les caféières et sur les champs vivriers: le défrichement y est pratiqué de la même façon, les associations culturelles et les rotations sont identiques. La récolte du café s'assimile bien à une activité de cueillette.

- En fait, si le café n'a que peu modifié les techniques de production traditionnelles, cela est dû aux caractéristiques de son exploitation à Bénoufla: sans pression démographique, sans problème de terre, et encore faiblement intégrés dans un circuit monétaire de terre du fait de l'isolement régional, les cultivateurs ont adopté l'extension en surface plutôt qu'un mode de culture intensif.

- Ensuite, le salariat n'a pas encore pénétré à Bénoufla. L'organisation traditionnelle du travail s'est maintenue: c'est l'association café/vivrier qui justifie l'appel à la main-d'œuvre familiale ou communautaire.

Cette relation fonctionnelle entre un secteur vivrier encore attaché à l'autosubsistance et un secteur commercial, a permis la nouvelle polarisation des Gouro de Bénoufla sur le milieu forestier.

L'organisation sociale assez lâche s'accompagne d'une faible emprise sur l'espace, comme en témoigne l'indifférenciation du terroir, et le secteur spéculatif n'a que faiblement entamé l'autosubsistance traditionnelle d'une économie aux moyens de production rudimentaires, mal insérée dans le courant d'échange moderne.

4. Mais que peut-on dire de l'impact de l'homme sur le contact dans ces deux systèmes agricoles, l'ancien et le nouveau?

- On peut supposer qu'avant l'introduction de l'économie de plantation la forêt était moins attaquée par les cultures. Quant à la savane elle était non seulement privilégiée par une culture industrielle mais elle était encore "entretenu" par la fréquence des feux de brousse qui contribuaient à stabiliser la lisière. Il est aventureux d'avancer des affirmations plus précises.

- A présent c'est la forêt qui est surtout défrichée. Mais les vieilles plantations et les friches forestières sont vite reconquises par un taillis forestier d'autant plus rapidement que tous les arbres n'ont pas été abattus: après les défrichements c'est une forêt secondaire qui se développe. En fait la forêt change d'aspect mais on ne peut pas dire qu'elle régresse. Enfin il faut aussi compter avec les possibilités d'une reconquête forestière (d'ailleurs générale en Côte d'Ivoire) comme l'atteste la progression de la lisière au détriment de la savane où les grands feux se font rares.

Le paysage actuel de mosaïque déterminé par des facteurs écologiques ne paraît pas devoir être sérieusement perturbé dans cette région de Vavoua-Séguéla à densité de 4h./km².

CONCLUSION CRITIQUE

Critique des conditions de travail.

1. - Les moyens de travail

Nous avons d'abord tenté de résoudre le problème du peuplement en relation avec le contact mais nous nous sommes très vite heurtés à des difficultés d'ordre divers que nous rappellerons brièvement:

- absence d'archives.
- couverture aérienne peu exploitable: photographies à 1/50000° prises dans de mauvaises conditions et datant de 1954.
- absence de cartes topographiques en dehors du fond planimétrique de reconnaissance à 1/200 000°.
- impossibilité d'obtenir les minutes de la carte de la végétation de Mr. Guillaumet établie à partir de la couverture aérienne à 1/50 000°.
- impossibilité d'avoir connaissance du travail de A. Deluz-Chiva qui, en établissant des généalogies des tribus Gouro de la région, avait abordé les phénomènes de peuplement.
- manque de technique pour interpréter des données d'ordre ethnologique recueillies par voie d'interviews.

C'est ainsi que nous avons dû renoncer à cet aspect du thème pour nous consacrer à l'étude de l'utilisation du contact par l'homme avec toujours la même absence des documents de base précédemment énumérés. Pour y pallier nous avons voulu examiner les choses par le "petit bout de la lorgnette" en nous attachant à l'étude des rapports qu'une communauté villageoise entretient avec un milieu de contact.

2. - Choix de la région

Cette étude ponctuelle aurait pu être plus fructueuse. En effet si les conditions naturelles de l'étude de ce milieu de contact semblaient être réunies (nous étions bien en présence d'une zone de transition caractérisée par une saison sèche de plus en plus marquée et par un passage progressif de la forêt dense humide semi-décidue à la savane guinéenne, nous étions aussi à la limite

Nord des cultures de plantation) il n'en allait pas de même des conditions humaines: la région de Vavoua-Séguela paraissait peu propice à l'examen d'une action anthropique du fait de sa faible densité démographique et du caractère récent de son peuplement encore peu ancré par de solides traditions agricoles.

Critique des méthodes:

Il s'agit moins de suggérer des propositions que de faire part de quelques réflexions personnelles sur le thème de recherche "contact forêt-savane" à partir de mon travail.

Nous pensons que les méthodes diffèrent selon que l'on étudie l'un ou l'autre des aspects par ailleurs complémentaires de ce thème: l'influence anthropique ou les modes d'adaptation de l'homme. A chacune de ces optiques les problèmes de la pluridisciplinarité et de l'échelle d'analyse se posent de façon diverse.

1 . L'influence anthropique:

a. Si l'on veut déterminer l'action du peuplement humain sur le contact à grande échelle, il devient nécessaire d'étudier de façon approfondie l'histoire du peuplement.

- les grands mouvements à longues distances: les vagues de peuplement et leur fixation; les phénomènes de reflux.

- les mouvements de plus faible amplitude, en rapport le plus souvent avec des périodes historiques de sécurité ou d'insécurité: aux périodes de sécurité correspondent les différentes sortes d'essaimage de proche en proche ou par brusque écart, à celle d'insécurité les regroupements, les migrations à faible distance ou encore les disparitions de foyers humains.

Or la complexité et l'ampleur de cette tâche rendent obligatoire la participation d'autres disciplines telles que l'histoire et l'ethnologie, voire l'archéologie (recherche d'anciens sites villageois).

b. Si cette étude n'est pas possible on peut essayer de raisonner à plus petite échelle dans le temps et dans l'espace. Il faudrait envisager l'observation suivie sur plusieurs années d'un terroir, méthode utilisée par les écologistes lorsqu'ils mettent des parcelles "en defens". Et là prendrait toute sa valeur une collaboration entre écologistes et géographes humains. Les questions à résoudre

ne manquent pas. Nous ne voulons n'en citer qu'une, à notre avis fondamentale: la recherche d'espèces rudérales indicatrices de défrichements anciens. Il suffirait par exemple de dater des jachères par interrogatoire des cultivateurs ou de les suivre dans le temps, et, pour chaque stade de reconquête végétale, faire l'inventaire systématique des nouvelles formations. Le pédologue pourrait de même étudier des phénomènes de régénération des sols. Nous croyons que l'on disposerait alors d'un excellent outil d'analyse qui permettrait de dater des zones anciennement occupées, par la présence des indicateurs définis par l'observation suivie, d'établir le cycle culturel d'une communauté villageoise. Il faut cependant reconnaître que cette méthode, pour avantageuse qu'elle soit, est difficilement réalisable. Non seulement elle immobiliserait plusieurs chercheurs pour de nombreuses années mais elle présenterait aussi des inconvénients pour le village test constamment sollicité.

Aussi deux possibilités mais qui nécessitent la mise en œuvre d'assez gros moyens.

2. Les types d'adaptation de l'homme au contact:

Il y a toujours deux façons d'aborder le problème suivant l'échelle à laquelle on se place.

- a. A grande échelle: il faut en premier lieu faire une étude fine de la répartition actuelle du peuplement qui doit être complétée ensuite par une étude qualitative purement démographique, afin de mieux connaître les caractéristiques et les tendances de la population. Une fois cette dernière bien située spatialement et qualitativement, il faudra étudier des cas significatifs. Mais pour faire un échantillonnage, et n'oublions pas qu'il s'agit d'une typologie d'adaptation, il sera nécessaire de disposer d'une excellente couverture aérienne, récente et recoupant toute la région à étudier, Ce sera à partir de ce document fondamental que l'on pourra sélectionner diverses situations particulières méritant un examen plus approfondi sur le terrain.
- b. A petite échelle: c'est "l'instantané" de villages et c'est ce que nous avons tenté de faire, avec tous les inconvénients que cela comporte: le caractère fugitif de cette "photographie", la difficulté de généraliser à partir d'études aussi ponctuelles. Nous n'avons pas de vue d'ensemble suffisamment précise de l'implantation humaine. Discerner des défrichements sur de mauvaises photos à 1/50.000°

relève parfois de l'acrobatie: les nombreuses taches de forêt dégradée figurant sur la carte des formations végétales de Bénoufla ne sont à considérer qu'avec beaucoup de précaution. Quant à la collaboration elle nous parut difficile dans les conditions de l'étude. Les recherches des écologistes sur les transects nous ont été utiles certes pour définir le cadre naturel de Bénoufla mais au bout du compte nos travaux restent parallèles et ne convergent pas. En premier lieu parce que nos collègues n'étudient pas les perturbations dues à l'homme, en second lieu pour une raison d'échelle: l'ampleur des phénomènes n'est certainement pas la même selon qu'on les observe dans un village ou dans une vaste région. En l'occurrence nous croyons que la méthode de la monographie n'est pas du tout adaptée à celle du transect tel qu'il est localisé et utilisé. Elle le deviendrait si les transects étaient établis dans des zones touchées par l'homme: les perspectives écologique et humaine pourraient alors se recouper.

*
* *

En définitive nous n'avons trouvé aucune complémentarité entre la savane et la forêt au niveau de leur utilisation agricole, alors qu'anciennement on pouvait en trouver une. Devons-nous en conclure qu'il n'en existe pas? Nous ne pouvons le dire devant les lacunes que comporte notre monographie.

Si complémentarité il y a, il faut en effet aussi la rechercher dans d'autres activités: dans la cueillette par exemple où la savane aussi bien que la forêt sont utilisées. Il faudrait étudier de très près les consommations alimentaires et la valeur nutritive des apports respectifs des deux milieux. Il faudrait aussi chercher cette complémentarité dans les temps des travaux agricoles en forêt et en savane; dans l'habitat, dans la composition duquel entrent des produits de la savane, dans les revenus procurés par les productions des deux milieux... Cette liste n'est sans doute pas exhaustive.

Nous espérons simplement avoir bien montré que, dans une économie spéculative entièrement orientée vers les plantations forestières, il est normal de trouver une telle utilisation de la forêt, utilisation quasi exclusive puisque le secteur d'autosubsistance s'est particulièrement bien adapté à la caféière. Et nous pensons qu'en l'état actuel de sous-peuplement de la région de Vavoua-Séguéla l'action de l'homme n'est pas à même de bouleverser le paysage végétal actuel.

Mais surtout nous nous sommes trouvés devant une situation paradoxale: le contact forêt-savane, qui était le sujet de notre recherche, défini par l'intime association des deux éléments naturels, s'est révélé manquer de réalité concrète: le milieu de transition n'est pas ressenti par la population comme un milieu en soi, spécifique. Elle en a une vision partielle, déterminée par le système agricole de plantation qu'elle a adopté et qui privilégie une seule de ses composantes.

*

* *

B I B L I O G R A P H I E

- ADJANDHOUN E. - 1964 - Végétation des savanes et des rochers découverts en Côte d'Ivoire - Centrale. Mémoire ORSTOM, Vol.7 - 178 pages.
- AVENARD J.M. - 1967 - Une année d'observation de l'eau dans le sol dans la région de Man en relation avec l'étude du contact forêt-savane ORSTOM, Adiopodoumé; 108 pages.
- BINGER L.G. - 1892 - Du Niger au golfe de guinée - Hachette - Paris, 2 vol.
- DELUZ - CHIVA A.- 1965 - Mission en pays Gouro. L'Homme, pp. 110-112.
- DELUZ - CHIVA A.- 1965 - Villages et lignages chez les Gouro de Côte d'Ivoire, Cahiers d'Etudes Africaines, Vol. V - n°19 pp. 388-452.
- DUPIRE M. 1960 - Planteurs autochtones et étrangers en Basse Côte d'Ivoire. Etudes Eburnéennes; Vol. VII; pp. 9-234;
- ENQUETES REGIONALES DE COTE D'IVOIRE
- Etude régionale de Bouaké 1962-1964. Rép. de Côte d'Ivoire. Ministère du Plan.
 - Région de Daloa - Gagnoa 1968 - SEC. OBM.
 - Région du Sud-Est 1967. SEDES.
 - Région de Man - 1966. BDPA.
- GUILLOT B. - 1968 - Les plateaux Kikuya - Thèse de 3ème cycle - dactyl.
- HOPTIUS B. - 1965 - Forest and savanna. Heinemann. Ibadan and London.100 p.
- MANGENOT G. - 1955 - Etude sur les forêts des plaines et plateaux de la Côte d'Ivoire. Etudes Eburnéennes. Vol. IV; pp. 5-61.
- MEILLASSOUX C. - 1964 - Anthropologie Economique des Gouro de Côte d'Ivoire. Mouton - Paris - 382 pages.
- MEILLASSOUX C. - 1960 - Essai d'interprétation du phénomène économique dans les sociétés traditionnelles d'auto-subsistance. Cahiers d'Etudes Africaines; n°4 - pp. 38-67.
- NIEGE J. - 1955 - Les savanes et forêts claires de Côte d'Ivoire. Etudes Eburnéennes. Vol. IV - pp. 62-83.
- PEETERS L. - 1964 - Les limites forêt-savane dans le Nord du Congo en relation avec le milieu géographique. Revue Belge de géographie; n°3 - pp. 239-273.
- RAULIN H. - 1957 - Problèmes fonciers dans les régions de Daloa et Gagnoa - ORSTOM; Mission d'études des groupements immigrés en Côte d'Ivoire; fax. 3; 140 pages.

- ROUGERIE G. - 1960 - Le façonnement actuel des modélés en Côte d'Ivoire forestière - IFAN, n°58 - 542 pages.
- SAUTTER G. - 1966 - De l'atlantique au Congo, une géographie du sous-peuplement. Mouton - Paris. 1100 pages
- TAUXIER L. - 1924 - Nègres Gouro et Gagou - Librairie Orientale Paul Gauthner - Paris 370 pages.
- TISSANDIER J. - 1967 - Zenggoaga - Mémoire ORSTOM

DOCUMENTS CARTOGRAPHIQUES

Fond planimétrique de l'Afrique de l'Ouest au 1/200.000
Séguéla - République de Côte d'Ivoire - Feuille NB-29 XXIV.

Carte de population de la Côte d'Ivoire en 1965
au 1/1.000.000 - ORSTOM.

Carte de végétation de la Côte d'Ivoire en 1967
au 1/500.000 - ORSTOM.

Carte géologique au 1/500.000 de M. Bolgarsty. IGN.
